

Incendie de Chréa, Blida :

P-05

Le feu totalement maîtrisé, mais la vigilance reste de mise

L'Algérie lance un projet pionnier de moteurs à hydrogène vert pour les bus de transport

P-07



L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D INFORMATION /Lundi 01^{er} septembre 2025//N° 1150// PRIX 20DA

Première réunion de travail sur les préparatifs de la rentrée

p- 04

Sifi Ghrieb entame sa mission à la Primature



Fraîchement nommé à la tête du gouvernement par intérim, Sifi Ghrieb a tenu hier sa première réunion consacrée aux préparatifs de la rentrée scolaire. Y étaient notamment présents les ministres de l'Intérieur, du Commerce extérieur, du Commerce intérieur, ainsi que le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement et le président du Conseil du renouveau économique algérien.

Sid Ali Zerrouki en fait l'annonce :

P-04

La fibre optique couvrira l'ensemble du territoire national d'ici 2027

P-16

Assemblée générale de l'ONU

Washington prive 80 responsables palestiniens de visas, l'UE appelle au respect du droit international



Vision stratégique pour l'avenir du continent

P-03

« Construire une Afrique forte, unie et solidaire » : le message de Mohamed Meziane

Le ministre a insisté sur la dimension stratégique et historique de cette manifestation, appelant les médias nationaux à intensifier leurs efforts pour garantir une large visibilité, tout en soulignant le rôle central de la communication institutionnelle dans la réussite de ce rendez-vous économique et culturel majeur pour l'Afrique.



IATF 2025

Un événement économique d'envergure pour l'Algérie et l'Afrique

L'Algérie s'apprête à accueillir, du 4 au 10 septembre 2025, la 4^e édition de la Foire intra-africaine du commerce (IATF), un rendez-vous continental majeur placé sous le signe de l'intégration économique et de la coopération solidaire. Pour Mouloud Khelif, expert en stratégie et développement durable, cet événement, le plus ambitieux depuis la création de l'IATF par Afreximbank en 2018, constitue une opportunité historique pour transformer les échanges intra-africains en partenariats concrets.



commerce, de l'investissement et de l'intégration du continent africain. Au cours de cet événement, des dizaines de délégations de haut niveau seront présentes à Alger. M. Khelif a tenu à rappeler que l'IATF est lancée par la Banque africaine d'import-export (Afreximbank) en 2018 pour stimuler le commerce et l'investissement intra-africains et promouvoir la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF). L'IATF est un événement économique d'envergure important aussi bien pour l'Algérie que pour l'ensemble du continent africain. Pour l'Afrique, l'IATF s'avère comme la plus grande plateforme de partenariats pour le commerce et l'investissement. Il permettra aussi de promouvoir et d'accélérer la mise en œuvre de la ZLECAF, de mettre en valeur des PME et des startups africaines. Cet événement requiert un intérêt accru des acteurs économiques mondiaux pour les produits et services africains. Il met par ailleurs en lumière le rôle des communautés africaines autour du monde, l'innovation, les startups et PME, et sur les industries culturelles et créatives. Pour l'Algérie, cet événement mettra en valeur les capacités industrielles, agricoles et énergétiques de l'Algérie. Il démontrera les aptitudes pour l'innovation et la créativité de la jeunesse algérienne (projets innovants, startups, PME). Il contribuera également au positionnement de l'Algérie comme un hub pour le commerce et l'investissement et renforcera son rôle de leadership dans l'intégration africaine et la positionnera comme l'une des premières économies du continent. Cet événement, poursuit l'expert, aura inéluctablement des avantages pour l'Algérie. Sur le plan économique, le pays augmentera les opportunités pour le commerce et l'investissement. Cette foire constituera également une vitrine pour les produits et services algériens et sera un potentiel pour de nouveaux partenariats commerciaux. L'Algérie est en mesure de promouvoir les secteurs du tourisme et de l'hôtellerie. Sur le plan stratégique, l'Algérie pourrait se positionner en tant qu'acteur clé de l'intégration économique africaine et bénéficierait d'une visibilité accrue dans le paysage africain des affaires. Diplomatiquement, le pays renforcera ses liens avec les pays africains, influencera les décisions de l'Union africaine et de la ZLECAF, opportunité de façonner l'agenda commercial

africain. Néanmoins, le commerce intra-africain est toujours confronté à des défis. L'expert cite entre autres les défis d'ordre tarifaire (droits d'importation élevés entre pays africains), et non tarifaire (procédures douanières complexes, différences réglementaires, et règles d'origine restrictives). Il s'agit également des lacunes en infrastructures à l'image du transport, du digital et de l'augmentation des coûts de transaction de 30 à 40 %. Les capacités de production limitées ainsi que les contraintes financières ont été également citées par Mouloud Khelif. En dépit de ces contraintes qui freinent la promotion et le développement du commerce intra-africain, il est attendu que le volume des accords commerciaux augmente significativement lors de cette 4^e édition et que les partenariats soient renforcés. Il est par ailleurs attendu que de nouveaux projets d'investissements transfrontaliers soient conclus, et des emplois créés, boostant ainsi les économies africaines. Il y a lieu de préciser que cet événement organisé une fois tous les deux ans est historique pour l'Algérie et pour l'économie du pays. Tout au long de cet événement de grande envergure, les médias sont appelés à contextualiser la ZLECAF/IATF et à expliquer pourquoi la ZLECAF/IATF et à mettre en valeur les startups, les entrepreneurs, les PME, les grandes entreprises, les institutions nationales, les investisseurs, et les membres de la communauté à l'étranger et à mettre en valeur les avancées en matière d'infrastructure, et l'ouverture de l'Algérie à la coopération continentale. Parmi les thèmes retenus pour cette édition, on trouve les « Journées de l'Algérie, Algeria Day, journée des communautés africaines mondiales, le salon africain de l'automobile, le pôle africain de recherche et d'innovation, et Youth Startups (SAFEX).

M.KA

L'IATF est un événement économique d'envergure important aussi bien pour l'Algérie que pour l'ensemble du continent africain. Selon Mouloud Khelif, expert et consultant en stratégie et en développement durable, « en tant que pays hôte, l'Algérie envoie un signal fort aux acteurs africains, faisant suite à l'engagement du Président de la République, Abdelmadjid TEBBOUNE, en faveur du développement continental ». L'IATF 2025 se veut une plateforme idéale pour concrétiser les ambitions de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF), en transformant les discussions en contrats tangibles. Néanmoins, le commerce

intra-africain est confronté à des défis qui sont entre autres d'ordre tarifaire, non tarifaire, les capacités de production limitées et les lacunes en infrastructures. Comme prévu, Mouloud Khelifa apporté hier aux journalistes et aux professionnels de la presse des informations liées à la foire commerciale intra-africaine IATF 2025 prévue du 4 au 10 septembre prochain à Alger. Selon l'expert, il s'agit de l'édition la plus importante et la plus ambitieuse à ce jour. Pour preuve, un nombre conséquent de contrats et d'investissements devraient être conclus avec un véritable potentiel de transformation des économies africaines. Le pays deviendra l'épicentre du

Les écoles bientôt toutes connectées à Internet, promet le ministre de la Poste

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a affirmé hier que l'achèvement du raccordement des établissements scolaires à Internet constitue une priorité majeure à la veille de la rentrée. Il a également insisté sur l'accélération du traitement des pannes techniques afin d'améliorer la qualité de service au profit des abonnés. En visite de travail et d'inspection à Batna, le ministre a inauguré une nouvelle agence commerciale d'Algérie Télécom à Merouana, réaménagée et modernisée pour améliorer l'accueil et élever le niveau des prestations offertes. Lors de cette visite, il a rappelé que l'amélioration des services postaux et numériques passe nécessairement par la modernisation des infrastructures et le renforcement des équipes techniques, afin de garantir rapidité d'intervention et efficacité au service du citoyen. Dans le cadre de sa tournée dans les différentes wilayas du pays, Sid Ali Zerrouki a également tenu à évaluer sur place la situation du secteur à Batna et à présider la mise en service de nouvelles structures dans les domaines de la poste et des télécommunications. Une rencontre de travail est également prévue avec les responsables locaux des wilayas de l'Est, afin de donner des orientations pour le développement et la modernisation du secteur.

L'UEA et la CACI lancent le Networking 4.0

Un pas vers le digital intelligent

L'Union algérienne des entrepreneurs (UEA) s'apprête à lancer, en partenariat avec la Chambre algérienne du commerce et de l'industrie (CACI), la première plateforme de networking 4.0 propulsée par l'intelligence artificielle en Algérie. Baptisée Business MatchAI, cette innovation vise à dynamiser l'écosystème entrepreneurial national en créant un pont entre investisseurs, institutions et porteurs de projets. La première édition se tiendra le 15 novembre 2025 au Maqam E'chahid, lieu hautement symbolique où se rencontreront « l'histoire et les ambitions de demain ». L'UEA précise que chaque édition se déroulera dans un site emblématique du patrimoine algérien, palais,

musées, monuments, afin de créer un cadre inspirant propice à l'innovation et à la croissance. Plus qu'un simple outil digital, Business MatchAI est une application 100 % algérienne de matching intelligent. Elle permet d'optimiser les rencontres B2B en temps réel, d'organiser des rendez-vous ciblés, de faciliter l'échange via des messageries sécurisées et de maximiser chaque interaction. « Cette technologie connectera les utilisateurs aux bons profils selon leurs objectifs et leurs besoins », assurent les organisateurs. L'application intègre également un assistant virtuel capable de répondre aux questions juridiques, fiscales et administratives des participants. Elle se veut ainsi un véritable copilote entrepreneurial,

accompagnant les acteurs économiques dans leurs stratégies et leur mise en relation. L'événement offrira une opportunité unique de rencontrer des investisseurs prêts à miser sur des projets concrets, des décideurs influents ouverts à la collaboration, ainsi que de potentiels clients à fort pouvoir d'achat. L'UEA promet un modèle d'événement où « la qualité du réseau primera sur la quantité des contacts ». Avec cette initiative, l'UEA ambitionne de faire du réseau économique algérien un véritable outil de performance. « Business MatchAI, à la croisée du digital et du terrain, sera un point de rencontres pour tous ceux qui veulent bâtir l'Algérie de demain », concluent les organisateurs.

R.N.

L'EXPRESS



Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM
Adresse : Maison de la
presse Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger

Redaction@lexpressquotidien.dz
www.lexpressquotidien.dz
TEL/fax: 023.70.99.92
Service-pub@lexpressquotidien.dz

GÉRANT :
NOURDINE BRAHMI
DIRECTEUR HONORAIRE:
ZAHIR MEHDAOUI
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION
RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale de communication
d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression:
Société d'Impression
d'Alger (SIA)
Diffusion:
Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

Vision stratégique pour l'avenir du continent

« Construire une Afrique forte, unie et solidaire » : le message de Mohamed Meziane

Le ministre Mohamed Meziane a insisté sur la dimension stratégique et historique de cette manifestation, appelant les médias nationaux à intensifier leurs efforts pour garantir une large visibilité, tout en soulignant le rôle central de la communication institutionnelle dans la réussite de ce rendez-vous économique et culturel majeur pour l'Afrique.



■ Par Meriem Ka

Le ministère de la Communication a organisé, hier, une journée d'information consacrée aux préparatifs de la 4^e édition de la Foire intra-africaine du commerce (IATF 2025), prévue du 4 au 10 septembre à Alger. Lors de son discours, le ministre de tutelle Mohamed Meziane a exhorté les médias nationaux à intensifier leurs efforts pour une large visibilité de l'événement continental. Pour lui, cet événement économique est « un jalon supplémentaire dans le processus de construction d'une Afrique forte, unie et solidaire ». En effet, le ministre a mis en avant l'importance stratégique de la 4^e édition de la Foire intra-africaine du commerce (IATF 2025), que l'Algérie s'apprête à accueillir du 4 au 10 septembre prochain à Alger. Un rendez-vous que le ministre qualifie de « moment historique pour l'économie africaine et pour la place de l'Algérie en son sein ». M. Meziane a insisté sur le fait que l'événement ne se réduit pas à une simple vitrine commerciale, mais qu'il se veut « une plateforme humaine et culturelle, un espace de rencontres et d'échanges entre les peuples d'Afrique », avec pour ambition de bâtir des ponts et de jeter « les bases d'un avenir africain partagé ». Pour lui, « l'organisation de cette foire en Algérie n'est pas un fait anodin. Bien au contraire, il s'agit d'un message fort qui réaffirme l'attachement de notre pays aux valeurs de solidarité, à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAF) et aux principes du développement durable », mettant en relief « l'honneur immense » qu'a l'Algérie d'abriter la

plus grande manifestation économique et commerciale » du continent. Au vu de l'ampleur et de l'importance dudit événement, le ministre de tutelle Mohamed Meziane a exhorté des médias nationaux à intensifier leurs efforts pour une large visibilité de l'événement continental et à être à la hauteur des enjeux. « Les médias sont de véritables partenaires dans la construction du succès. Leur mission est d'illustrer la richesse et la diversité de notre continent, de valoriser les opportunités d'investissement et de montrer que l'avenir de l'Afrique est entre les mains de ses enfants. » Il a insisté sur l'importance d'investir dans les nouvelles technologies et l'utilisation des réseaux sociaux.

Il a également annoncé la mise en place d'un centre de presse international « doté de tous les moyens techniques modernes » afin de permettre « une couverture complète, professionnelle et interactive », garantissant la diffusion des débats, la participation d'experts en direct et l'accessibilité au plus grand nombre à travers l'Afrique. Il s'agit entre autres de salles de rédaction équipées de plus de 120 ordinateurs connectés à un Internet haut débit, dont deux se trouvent au Centre international de conférences « Abdelatif Rahal », avec des écrans géants pour la retransmission en direct de la cérémonie d'ouverture officielle, et ce, en plusieurs langues. La troisième salle a été aménagée au Palais des Expositions de la Safex. Un espace dédié au montage vidéo et à la conception graphique, doté de huit unités numériques avancées et d'un grand écran, a été mis à la disposition des médias. Des écrans modernes ont par ailleurs été installés dans l'espace médiatique pour diffuser en temps réel les différents

programmes et activités. Neuf plateaux seront mis à la disposition des chaînes de télévision nationales, neuf plateaux équipés des technologies audiovisuelles les plus récentes : six au Centre international de conférences et trois au Palais des Expositions. En outre, un espace VIP a été aménagé pour les conférences de presse avec les hautes personnalités et les invités. Trois studios radio entièrement équipés ont également été prévus pour les chaînes nationales, dont deux au Centre international de conférences et un au Palais des expositions. Concernant les accréditations, les services du ministère ont déjà reçu 1 100 demandes de journalistes, techniciens et experts nationaux pour couvrir et animer cet événement africain majeur, auxquelles s'ajoutent 175 demandes émanant de la presse étrangère. Cette édition, conclut le ministre, se distingue par le fait qu'elle est une plateforme de convergence et d'interaction humaine et culturelle entre les peuples du continent. « Aujourd'hui, nous avons besoin de mécanismes de communication efficaces et d'espaces où les décideurs se rencontrent pour la construction d'une Afrique forte, unie et solidaire », réitérant l'engagement du pays à accompagner ce processus. Pour rappel, Mohamed Meziane a souligné, jeudi dernier, l'importance de la communication institutionnelle dans la promotion des activités économiques en Afrique et dans la réussite de la 4^e édition de la Foire commerciale intra-africaine. Le ministre a affirmé que la communication institutionnelle constitue un levier essentiel pour accompagner les événements politiques, économiques et professionnels, en renforçant la visibilité des organisations et leur interaction.

Priorité au continent

Le Parlement suspend sa rentrée au profit du grand rendez-vous commercial africain

Désormais l'ouverture de la session parlementaire ordinaire 2025-2026, coïncidant cette année avec la date d'ouverture de la foire du commerce intra-africain (IATF), qu'abrite la capitale du 4 au 10 septembre 2025, a fait l'objet de report et ce jusqu'à la clôture de la manifestation économique continentale. Lequel report a été décidé lors de la réunion chapeauté dimanche par Azouz Nasri, le président du Conseil de la nation, élargie aux présidents des groupes parlementaires, du délégué des membres non-inscrits et du contrôleur parlementaire, consacrée à l'examen des dispositions relatives à l'ouverture de la session parlementaire 2025/2026, indique le communiqué du conseil. Ce dernier ajoute à ce titre que le Conseil de la nation « de-

meure totalement mobilisé, avec ses moyens humains et matériels, dans le but de contribuer au succès de cet événement continental et d'honorer, haut et fort, la voix et le drapeau de l'Algérie parmi les nations ». S'agissant de la révision du règlement intérieur du Conseil de la nation, examiné au cours de cette réunion, la même source a précisé qu'il « sera adopté par les membres du conseil à l'ouverture de la prochaine session 2025-2026, ce qui permettra de renforcer l'efficacité et le rôle du conseil ». Dans ce sillage et considérant que le règlement intérieur du Conseil de la nation constitue l'un des textes essentiels encadrant et structurant l'action du membre du Conseil, en régissant ses missions et compétences dans le cadre des lois de la République, le président du Conseil

de la nation a précisé que la révision a été dictée principalement par la nécessité de l'adapter à la Constitution de 2020. Alors que la date de l'ouverture de la session parlementaire n'est pas précisée, le report est justifié par la volonté de contribution pour garantir les meilleures conditions d'accompagnement et de réussite de cet événement commercial majeur. Ce report de l'ouverture de la session parlementaire, au demeurant un événement majeur marquant la rentrée sociale du pays, vient à point nommé car il tient compte de l'objectif primordial de l'événement économique (IATF) d'envergure continentale qui n'est autre que de rehausser la stature du pays sur la scène africaine.

Kader M.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

L'Algérie, fer de lance de l'intégration africaine

■ Merouane Korso

L'organisation par l'Algérie de la 4^e foire commerciale intra-africaine est un message fort, profond et direct quant aux potentialités et aux capacités intrinsèques du continent à aller vers une intégration économique durable et équilibrée. C'est le message lancé hier dimanche par le ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, à la veille de l'ouverture de la quatrième édition de la Foire commerciale intra-africaine, à laquelle l'Algérie a mis en place les gros moyens pour sa réussite d'abord en tant qu'événement économique et commercial, ensuite en tant qu'espace interafricain pour des investissements créateurs de richesses et d'emplois dans le continent. Le ministre de la Communication n'aura ainsi cessé de souligner cet aspect important de cette foire commerciale : « L'organisation de cet événement stratégique en Algérie n'est pas seulement un événement économique, mais plutôt un message fort confirmant l'engagement de notre pays à soutenir le processus d'intégration africaine, à renforcer les échanges commerciaux et à promouvoir la zone de libre-échange africaine, au service des intérêts de nos peuples pour un développement durable et une prospérité partagée ». L'allocation du ministre de la Communication algérien est en cela porteuse de cette volonté de l'Algérie autant de renforcer et d'encourager une intégration économique africaine durable, autant pour que le continent devienne une vaste zone commerciale et économique de libre-échange où les pays membres puissent investir, prospérer et se développer. L'Algérie, de par son économie, son industrie, son agriculture et son potentiel économique et financier, a donc les moyens autant politiques que techniques pour être la locomotive de cette intégration africaine, pour en guider les grandes orientations et en gérer les objectifs avec les organisations africaines régionales. Et l'Algérie, à travers l'organisation de la 4^e édition de la Foire commerciale intra-africaine, montre qu'elle reste leader et aux avant-postes du développement et de l'intégration économique et sociale en Afrique. Alger, qui a toujours été un acteur-clé de l'émancipation des peuples d'Afrique comme de l'économie et de la société africaine, démontre une fois de plus qu'elle reste attachée aux valeurs de l'Afrique, aux idéaux des pères fondateurs des révolutions et des luttes de libération nationale : l'Afrique aux Africains. D'autant que l'Algérie a su créer des mécanismes efficaces, dont l'Agence algérienne de coopération internationale pour la solidarité et le développement (AACISD), qui propose un soutien technique et financier aux projets de développement dans les domaines de la santé, de l'éducation et des infrastructures, et a œuvré à renforcer la diplomatie économique à travers la promotion des investissements communs et l'ouverture d'agences bancaires dans plusieurs pays africains. D'autant que sur le plan géopolitique, l'Algérie reste attachée à certains mécanismes de paix et de sécurité défendus par l'Union africaine pour les pays africains, car Alger s'est toujours engagée à soutenir la paix et la stabilité en Afrique comme conditions sine qua non pour parvenir à un développement durable, et au règlement des conflits dans un cadre politique africain, loin des ingérences extérieures. Cette dimension politique de la cohésion intra-africaine, dégagée et pratiquement assumée et assurée, il est aujourd'hui temps de l'accompagner par une intégration économique et commerciale d'envergure, pour rassembler les États africains au sein d'un mécanisme régional qui puisse assurer un développement équilibré, humain et durable du continent. C'est ce à quoi travaille l'Algérie avec persévérance.

M. K.

Première réunion de travail sur les préparatifs de la rentrée

Sifi Ghrieb entame sa mission à la Primature

Fraîchement nommé à la tête du gouvernement par intérim, Sifi Ghrieb a tenu hier sa première réunion consacrée aux préparatifs de la rentrée scolaire. Y étaient notamment présents les ministres de l'Intérieur, du Commerce extérieur, du Commerce intérieur, ainsi que le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement et le président du Conseil du renouveau économique algérien.



La rentrée scolaire 2025-2026 approche à grands pas et les élèves ainsi que leurs parents sont d'ores et déjà préoccupés par l'achat des fournitures scolaires. En effet, les prix des kits scolaires augmentent chaque année, ce qui met à mal les petits budgets. Si le ministre du Commerce intérieur et de la Régulation du marché, Tayeb Zitouni, sous les directives du président de la République, a déjà anticipé le problème en mettant en place des marchés de proximité et en autorisant, le 25 août dernier, les producteurs et les importateurs de fournitures scolaires à vendre directement aux détaillants, d'autres mesures sont nécessaires pour garantir des prix abordables,

promouvoir la production locale et lutter contre les pratiques illégales. C'est dans ce contexte que le Premier ministre par intérim, Sifi Ghrieb, fraîchement nommé, a présidé hier, au palais du gouvernement, une réunion de travail consacrée au suivi et à l'organisation des foires régionales et wilayaïales, ainsi qu'aux points de vente locaux de fournitures scolaires, en prévision de la rentrée scolaire 2025-2026. Cette réunion s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des hautes orientations du président de la République, qui visent à garantir les meilleures conditions pour la rentrée scolaire et à assurer la disponibilité des fournitures scolaires pour tous. Selon le communiqué des services du Premier mi-

nistre, cette rencontre s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la nouvelle rentrée scolaire et témoigne de la volonté de l'État de renforcer les efforts déployés par les différents acteurs économiques, notamment en matière d'organisation et de régulation de la commercialisation des fournitures scolaires. La réunion a réuni les ministres de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, ainsi que le directeur général de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement et le président du Conseil du renouveau économique algérien.

Hakim H.

Sécurité et engagement national

L'APN rend hommage à l'ANP et aux corps de sécurité

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Ibrahim Boughali, a présidé hier, une réunion du bureau de l'Assemblée, selon un communiqué de l'institution législative. À cette occasion, M. Boughali a félicité les membres du bureau élus pour la confiance placée en eux par leurs collègues, les exhortant à redoubler d'efforts. Il a également adressé ses félicitations à Sifi Ghrieb pour sa nomination en tant que Premier ministre par intérim, réaffirmant « la disponibilité de l'Assemblée à coopérer et à coordonner avec lui dans le cadre du programme

ambitieux du président de la République ». Par ailleurs, le président de l'APN a rappelé que la session ordinaire du Parlement pour l'année 2025-2026 « sera ouverte prochainement », une fois clôturé le 4^e Salon du commerce intra-africain. Il a souligné à cette occasion le rôle de l'Algérie en tant que « locomotive du développement en Afrique », insistant sur la nécessité de « renforcer les échanges entre les pays africains dans divers domaines ». D'autre part, M. Boughali a mis en avant « l'importance de renforcer la diplomatie parlementaire et de défendre la souveraineté de l'Algérie et

ses positions internationales », rappelant « la coordination permanente avec le président du Conseil de la nation afin d'assurer une action commune et efficace sur les plans législatif et diplomatique ». En conclusion, il a salué les efforts de l'Armée nationale populaire, de la Sûreté nationale et de la Protection civile dans « la préservation de la sécurité du pays, la protection des citoyens, la lutte contre les plans criminels et la gestion des incendies et accidents liés aux vagues de chaleur », indique le communiqué.

Y. B.

Sid Ali Zerrouki en fait l'annonce

La fibre optique couvrira l'ensemble du territoire national d'ici 2027

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a annoncé lors de sa visite, hier dans la wilaya de Batna, que le déploiement de la fibre optique sera étendu à l'ensemble du territoire national à l'horizon 2027. Selon un communiqué du ministère, le ministre a souligné l'importance stratégique de ce programme à l'échelle nationale, insistant sur la nécessité d'accélérer les travaux en cours afin de connecter les différents centres urbains et pôles

économiques, et de répondre à la demande croissante en Internet à très haut débit. Il a également rappelé les obligations des opérateurs de téléphonie mobile, notamment en matière de couverture conformément aux cahiers des charges, et de fourniture de services le long des axes routiers nationaux. Zerrouki a encouragé les opérateurs à utiliser temporairement les stations mobiles installées sur les côtes après la saison estivale, en attendant l'achèvement des nouveaux projets

de stations de base. Dans le cadre de l'amélioration des conditions de travail, le ministre a indiqué que l'élévation du statut professionnel et social des employés du secteur est une priorité, rappelant les mesures annoncées lors de ses précédentes visites sur le terrain. Au cours de sa visite, le ministre a supervisé la mise en service de la connexion Internet en fibre optique dans le lotissement « Hamlah 2 » à Batna, ainsi que l'inauguration de nouvelles infrastructures pos-

tales et commerciales. Il a également annoncé le déploiement de 300 nouveaux distributeurs automatiques de billets (DAB) dans tout le pays au cours des deux prochains mois. Enfin, le ministre a précisé qu'un concours pour le recrutement de 1 000 agents postaux sera organisé prochainement afin de réduire la charge de travail du personnel et d'améliorer la qualité des services offerts aux citoyens.

R.N.

Organisation de foires de fournitures scolaires

L'APOCE apprécie

L'Association algérienne de protection et d'orientation du consommateur et de son environnement (APOCE) a salué la rencontre organisée hier au niveau du gouvernement sur les foires des fournitures scolaires. Son président, Mustapha Zebdi, rappelle que malgré les aides publiques, le coût d'un cartable reste élevé pour les familles. « Aujourd'hui, un cartable complet, même avec des produits de qualité moyenne, coûte entre 6 000 et 7 000 dinars. Pour une famille avec plusieurs enfants, cela représente une charge considérable », explique-t-il. C'est dans ce contexte que les salons et foires de proximité prennent toute leur importance. L'APOCE soutient leur organisation depuis plusieurs années, estimant qu'ils constituent un moyen efficace de lutter contre la spéculation et les marges excessives pratiquées dans la chaîne de distribution. « Le jour où la distribution sera plus équilibrée et où les marges deviendront raisonnables, ces salons ne seront plus nécessaires. Mais pour l'instant, ils restent indispensables », affirme Zebdi. Ces événements ne se limitent pas à une simple opération commerciale. Ils représentent une action sociale qui permet aux familles de comparer les prix, d'accéder à des articles scolaires de qualité à moindre coût et de préparer la rentrée dans de meilleures conditions. Ils participent ainsi directement à la protection du pouvoir d'achat, à un moment où les dépenses des ménages sont particulièrement élevées. Afin de garantir le succès de ces initiatives, l'APOCE a mobilisé ses bureaux à travers tout le territoire national. Ses représentants accompagnent les pouvoirs publics et collaborent avec les agents du ministère du Commerce durant toute la durée des foires. Parallèlement, l'association mène des actions de sensibilisation pour encourager les familles à se rendre dans ces espaces et à profiter des offres disponibles. L'APOCE joue également un rôle d'observateur, contrôlant la qualité des articles proposés, veillant au respect des prix fixés et signalant aux autorités compétentes toute anomalie, abus ou pratique spéculative. Cette vigilance contribue à instaurer un climat de confiance et à garantir que les produits mis sur le marché répondent aux normes exigées. La rencontre gouvernementale consacrée aux fournitures scolaires montre que la rentrée ne se réduit pas à un simple enjeu pédagogique. Elle constitue également un moment crucial sur le plan économique et social, mobilisant l'État, les associations et les acteurs économiques autour d'un objectif commun : offrir aux élèves une rentrée sereine tout en allégeant la charge des familles.

Incendie de Chréa, Blida

Le feu totalement maîtrisé,
mais la vigilance reste de mise

L'incendie qui s'est déclaré dans le Parc national de Chréa a été totalement maîtrisé. Grâce à une mobilisation exceptionnelle des unités de la Protection civile, appuyées par des moyens aériens et terrestres, les flammes ont finalement été circonscrites, tandis que la vigilance reste de mise face aux risques de reprise.



Le sinistre, déclenché mercredi 27 août à 3 h 10 du matin dans le parc national de la Chréa, a été circonscrit, selon un communiqué de la Protection civile. L'incendie a nécessité pas moins de cinq jours d'efforts ininterrompus déployés par les agents de la Protection civile pour être maîtrisé, grâce à la mobilisation de moyens exceptionnels pour la circonstance.

Il s'agit des colonnes de Blida, Médéa, Tipaza, Chlef et Bouira, appuyées par l'unité nationale spécialisée. Les moyens aériens n'ont pas été en reste, puisque des avions bombardiers d'eau AT802, des BE200 de l'Armée nationale populaire et des hélicoptères de la Protection civile et de l'Armée. Alors que l'extinction du sinistre a été totalement concrétisée, les unités d'inter-

vention déployées par la Protection civile demeurent sur place, en état de vigilance avancée, pour faire face à toute éventualité. Pour rappel, l'opération d'extinction du sinistre a eu lieu sous la supervision directe du colonel Boualem Boughlaf, directeur général de la Protection civile, accompagné des responsables du dispositif national de prévention et de lutte contre les feux de forêt. Il importe de rappeler que plusieurs familles ont été évacuées des zones à risque, selon la Protection civile. L'évolution des opérations d'extinction a été suivie de près par le wali de Blida, Brahim Ouchen, accompagné du directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughlaf. De ce fait, les services de la Protection civile et les autorités locales ont appelé les citoyens à éviter de se rendre dans la zone de Chréa, afin de préserver leur sécurité et de faciliter le travail des équipes d'intervention. Le dernier bilan communiqué par la Protection civile fait état de treize incendies de végétation recensés en une seule journée à travers le pays. Alors qu'une dizaine ont été totalement éteints, trois foyers demeurent sous surveillance. Cette situation met en exergue la vulnérabilité du patrimoine forestier national face aux aléas climatiques et éclaire ainsi sur l'importance, voire la nécessité de la vigilance et de la coordination des moyens pour protéger le patrimoine forestier relevant des espaces naturels du pays. Par ailleurs, d'importants incendies se sont déclenchés dans les forêts de la wilaya de Be-

jaia, nécessitant un important déploiement de moyens matériels et humains, avec 54 camions d'intervention et plus de 200 agents de différents grades, pour maîtriser les flammes. Pas moins de 13 avions bombardiers d'eau ont été mobilisés, dont 12 de type AT802 et 1 avion BE200 appartenant à l'Armée nationale populaire. L'opération s'est déroulée sous la direction du directeur général de la Protection civile, le colonel Boualem Boughlaf, et a permis de maîtriser la majorité des incendies. La seconde wilaya la plus touchée est Tizi Ouzou, selon la Protection civile, où tous les incendies ont été maîtrisés, tout comme dans les wilayas de Jijel, Bouira, Sétif et Annaba. Pour rappel, à Tipaza, les pompiers sont restés mobilisés plusieurs jours face à l'incendie dans la forêt de Bordj El Ghoula, dans la commune de Cherchell. Enfin, l'Office national de la météorologie a alerté hier contre la persistance d'une vague de chaleur ainsi que des orages dans certaines régions du pays, notamment les wilayas de Béjaïa, Boumerdes et Alger. Lesquels vagues et pics de chaleur persistant de plus en plus transforment l'été en épreuve de survie aussi pour les mammifères sauvages. Car les vagues de chaleur et les incendies de plus en plus fréquents bouleversent profondément la vie de ces derniers qui se retrouvent aussitôt confrontés à la raréfaction de l'eau, à la destruction de leurs habitats et à une proximité accrue avec l'homme. La hausse des températures, conjuguée parfois au manque d'eau et aux incendies, bouleverse profondément le quotidien des animaux et fragilise les équilibres écologiques déjà précaires. De par leur récurrence ces dernières années, les incendies ont détruit et emporté des pans entiers de couvert végétal, exacerbant ainsi les difficultés de la faune.

Kader M.

CHU Zemirli

L'infirmière sanctionnée après la vidéo polémique

Un nouveau rebondissement dans l'affaire qui a choqué l'opinion publique : l'infirmière ayant filmé et diffusé sur TikTok une vidéo montrant la préparation mortuaire d'un défunt a été suspendue de ses fonctions. La décision a été annoncée ce dimanche 31 août par la direction du CHU Salim Zemirli d'El Harrach, au lendemain de la réaction du ministère de la Santé. Dans un communiqué, l'hôpital a qualifié cet acte de « regrettable »

et a dénoncé une « violation de la dignité d'un défunt » commise au sein de l'unité des soins intensifs. La direction a condamné « fermement ce comportement contraire à l'éthique, aux normes et aux lois régissant la profession infirmière », soulignant qu'il s'agit d'une « grave atteinte à la dignité et aux droits du patient, même après sa mort ». L'établissement a précisé que la sanction immédiate consiste en la suspension de l'infirmière, en attendant les ré-

sultats des enquêtes administrative et judiciaire, conformément aux lois en vigueur qui criminalisent de tels actes. De son côté, le ministère de la Santé a rappelé qu'« aucune atteinte à la dignité du patient » ni « dépassement des règles éthiques » ne seront tolérés, et a assuré que des « mesures strictes » seront prises afin de garantir le respect des droits des patients et de l'éthique professionnelle dans l'ensemble des hôpitaux du pays.

R.N.

Pour garantir la
conformitéL'ANPP impose un contrôle
strict sur les dispositifs
médicaux importés

L'Agence nationale des produits pharmaceutiques a décidé de soumettre à un contrôle renforcé l'activité des établissements pharmaceutiques importateurs de dispositifs médicaux, afin de garantir leur conformité aux normes et aux exigences réglementaires. Dans une note adressée hier à l'ensemble des établissements pharmaceutiques importateurs de dispositifs médicaux destinés à un usage humain, l'Agence a exigé la mise en place d'une surveillance continue de leur qualité, de leur sécurité et de leurs performances après leur mise sur le marché, tout en imposant l'obligation de signaler à ses services ainsi qu'aux autorités concernées tout incident ou dysfonctionnement constaté lors de leur utilisation. L'Agence a précisé que cette décision s'inscrit dans le cadre de la restructuration de ses activités, afin d'assurer la conformité des dispositifs médicaux importés aux prescriptions réglementaires. Elle a également rappelé que ces dispositifs doivent obligatoirement faire l'objet d'une déclaration de mise sur le marché auprès de ses services techniques, et qu'ils seront soumis à un suivi rigoureux par le biais de contrôles effectués par ses services compétents. L'Agence a enfin indiqué que l'application des mesures contenues dans cette note entrera en vigueur à partir du 7 septembre 2025.

Cartables adaptés et allocation scolaire

Un soutien renforcé aux familles

Lors de la cinquième étape de sa visite dans la wilaya de Sidi Bel Abbès, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme a donné le coup d'envoi de l'opération de distribution des cartables scolaires au titre de l'année 2025-2026. Selon un communiqué du ministère, la wilaya de Sidi Bel Abbès a bénéficié d'un quota de 3 600 cartables. À l'échelle nationale, le secteur de la Solidarité nationale a mobilisé plus de 182 000 cartables scolaires au profit des élèves des trois paliers d'enseignement, notamment les enfants à besoins spécifiques, qui recevront des cartables adaptés à leurs besoins particuliers. La ministre a souligné que cette opération s'inscrit dans le cadre du programme national de solidarité en prévision de la prochaine rentrée scolaire. Elle traduit l'attention particulière que le président de la République accorde aux élèves scolarisés. Elle a également réaffirmé la volonté du ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme d'accompagner les familles démunies et de leur apporter un soutien continu, en coordination étroite avec les services locaux du secteur et les autorités locales. La ministre a rappelé que le secteur de la Solidarité nationale avait achevé, il y a un mois, l'opération de versement



de l'allocation scolaire spéciale pour l'année 2025/2026, ce qui a permis aux familles de l'utiliser à temps et d'en tirer pleinement profit. Elle a en outre affirmé que toutes les mesures et dispositions nécessaires ont été prises par son département pour concrétiser cette

action solidaire, à laquelle les hautes autorités accordent une importance particulière. Cette démarche se fait en coordination avec les secteurs concernés, dans l'objectif de renforcer les droits des bénéficiaires et de matérialiser les engagements de l'État à leur égard.

COOPÉRATION
ÉCONOMIQUE
ALGÉRO-SYRIENNE

Des accords en préparation entre entreprises algériennes et syriens

Les entreprises algériennes participant à la 62e Foire internationale de Damas discutent avec des opérateurs économiques syriens des possibilités de signature de contrats pour l'exportation de leurs produits vers le marché syrien, a indiqué samedi le chef de la délégation algérienne, Boualem Bouadma. Dans une déclaration à l'APS, M. Bouadma a précisé que pas moins de cinq (5) projets d'accords étaient en préparation entre opérateurs algériens et syriens, notamment dans les domaines de l'agroalimentaire (boissons et huile d'olive) et des produits cosmétiques. Les matériaux de construction ont suscité un grand intérêt chez la partie syrienne, malgré l'absence à cette foire d'entreprises algériennes du secteur, a-t-il ajouté, soulignant que les coordonnées des entreprises algériennes spécialisées ont été communiquées aux opérateurs syriens pour d'éventuels futurs partenariats. Selon lui, la participation algérienne pourrait aussi déboucher sur des partenariats dans le domaine de l'énergie. En effet, la Société algérienne des industries électriques et gazières (SAIEG), filiale du groupe Sonelgaz, a établi un premier contact avec des partenaires syriens, les discussions devant se poursuivre après la foire, compte tenu du caractère stratégique de ce secteur, a-t-il expliqué. Mettant en avant le vif intérêt manifesté par les opérateurs syriens pour les investissements algériens et leur volonté de voir la présence algérienne se renforcer dans divers secteurs, notamment suite à la levée de plusieurs restrictions sur l'économie syrienne, il a affirmé que la concrétisation de ces initiatives demeure tributaire du règlement de certains points liés aux procédures bancaires entre les deux parties. Le pavillon algérien reçoit chaque jour entre 30 et 40 visites professionnelles, en plus d'une forte affluence du public, a fait savoir M. Bouadma, ajoutant que l'espace algérien avait également reçu la visite de personnalités politiques et diplomatiques, dont le Conseiller médiatique du président syrien, de représentants de l'Union européenne et d'ambassadeurs de plusieurs pays, outre l'ambassadeur d'Algérie à Damas, Abdelkader Kacimi El Hassani. Le pavillon algérien regroupe 14 entreprises opérant dans des secteurs stratégiques et prometteurs, notamment les énergies renouvelables, les industries agroalimentaires et les produits cosmétiques. Pour rappel, la participation algérienne est placée sous l'égide du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, qui avait souligné que "bien plus qu'une simple vitrine pour les produits et services algériens", cet événement économique majeur, prévu jusqu'au 5 septembre prochain, constitue un "pont de fraternité et de communication entre hommes d'affaires et investisseurs des deux pays et une opportunité pour l'échange d'expertises et le renforcement de l'intégration économique au service des aspirations des deux peuples frères".

HYDROGÈNE VERT

Sonatrach et le CDER renforcent leur coopération scientifique

Le Centre de Développement des Énergies Renouvelables (CDER) a accueilli, au siège de Bouzaréah, des ingénieurs de Sonatrach en formation sur l'hydrogène vert. Cette visite scientifique, organisée par l'Institut Algérien du Pétrole (IAP), a permis aux futurs spécialistes de découvrir les installations de recherche du CDER et d'échanger avec ses chercheurs. Elle s'inscrit dans la stratégie nationale de transition énergétique et dans les efforts de Sonatrach pour acquérir une expertise complète sur toute la chaîne de valeur de l'hydrogène vert, des projets pilotes aux partenariats internationaux.

Le Centre de Développement des Énergies Renouvelables (CDER) a accueilli les ingénieurs de l'entreprise Sonatrach au niveau de son siège à Bouzaréah. "La visite rentre dans le cadre des visites scientifiques organisée par l'Institut Algérien du Pétrole (IAP Sonatrach) permettra aux ingénieurs de découvrir les installations de recherche et de développement dédiées aux renouvelables et permettra la dynamisation des échanges avec les chercheurs du domaine", indique le CDER dans sa page officielle facebook. La visite a été marquée par l'interactivité des ingénieurs avec les chercheurs du CDER tout en montrant leur intérêt pour le domaine des énergies vertes. Cette visite entrant dans le cadre de leur formation d'ingénieur Hydrogène Vert. Sonatrach, à travers plusieurs initiatives, participe activement au développement de l'hydrogène vert en Algérie, notamment en signant des accords de partenariat pour des projets intégrés de production et en lançant des projets pilotes pour acquérir l'expertise technologique nécessaire sur toute la chaîne de valeur de l'hydrogène vert. Ces efforts sont soutenus par des formations universitaires et des partenariats internationaux pour former les ingénieurs algériens et développer une expertise locale dans ce domaine émergent. Sonatrach a lancé des projets



pilotes pour développer une expertise et maîtriser les technologies liées à la production, au stockage, au transport et à l'utilisation de l'hydrogène vert, allant de l'électrolyse à l'application finale. La compagnie a signé des mémorandums d'entente pour des projets intégrés de production d'hydrogène vert, incluant la réalisation de stations d'électrolyse alimentées par des énergies renouvelables et la création d'unités de production de méthanol ou d'ammoniac vert, en collaboration avec des partenaires comme Hecate Energy, Tosyali, et Cepsa. Des protocoles d'accord ont été conclus pour développer des projets ambi-

teux, comme la production d'hydrogène vert pour l'industrie sidérurgique et l'exportation vers l'Europe. Les universités algériennes, notamment l'Université de Saida et l'École Nationale Supérieure des Énergies Renouvelables (ENSEN) de Batna, proposent des formations d'ingénieurs spécialisés en hydrogène vert pour répondre aux besoins de ce secteur en pleine expansion. Ces programmes visent à doter les étudiants de solides connaissances théoriques et pratiques en production, distribution, stockage et utilisation de l'hydrogène vert. Pour le succès des projets d'exportation d'hydrogène vert, une

coopération continue et un échange d'expertises entre les spécialistes algériens et étrangers sont nécessaires pour maîtriser les technologies de pointe, souligne M. Yaïci. Le développement de l'hydrogène vert s'inscrit dans la politique de transition énergétique de l'Algérie, qui vise à réduire sa dépendance aux énergies fossiles. De son côté, le Centre de Développement des Énergies Renouvelables (CDER) d'Algérie est un acteur clé dans la promotion de l'hydrogène vert, participant à des projets stratégiques comme le corridor SouthH2 pour l'exportation vers l'Europe et collaborant avec des partenaires internationaux et nationaux comme Sonelgaz et Sonatrach pour le développement d'infrastructures et de technologies. Le CDER travaille sur l'évaluation des coûts de production locale, l'exploration de l'éolien offshore pour l'hydrogène et la maîtrise des technologies associées pour faire de l'Algérie un leader mondial dans ce domaine. L'Algérie dispose d'un abondant potentiel en ressources solaires et éoliennes, qui peuvent être utilisées pour produire de l'hydrogène vert par électrolyse, la plaçant en position de fournisseur majeur pour ce vecteur énergétique.

Inès B.

L'or se maintient au-dessus de 3.390 \$ l'once

Le prix de l'or au comptant s'est maintenu jeudi 28 août à 3.394,60 dollars l'once, porté par un dollar américain affaibli et les perspectives de baisse des taux d'intérêt aux États-Unis. Les contrats à terme américains sur l'or pour livraison en décembre ont progressé de 0,1% à 3.451,60 dollars. L'indice du dollar a reculé de 0,1% face à ses principales devises concurrentes, rendant l'or moins onéreux pour les détenteurs d'autres monnaies. Les investisseurs attendent désormais la publication de l'indice des prix des dépenses de consommation personnelle (PCE), la mesure d'inflation privilégiée par la Réserve fédérale américaine, prévue pour vendredi 29 août. L'or, actif sans rendement, bénéficie généralement d'un contex-



te de taux d'intérêt bas qui renforce son attractivité auprès des investisseurs. L'argent au comptant progressait de 0,6% à 38,86 dollars l'once, le platine gagnait 0,3% à 1.351,63 dollars et le palladium avançait de 0,6% à 1.097,95 dollars. La société d'investissement Schroders maintient son opinion positive sur l'or, qu'elle considère comme un outil

essentiel de diversification des portefeuilles en période d'incertitude économique, selon Businessam. Les analystes de la société soulignent que la volatilité des politiques, la fragilité fiscale et les doutes croissants quant à la stabilité à long terme des obligations d'État américaines et du dollar américain sont des facteurs qui renforcent l'attrait de l'or. Ils reconnaissent

qu'une récession à moyen terme est peu probable. Dans le même temps, ils avertissent que les marchés pourraient être trop optimistes quant à la croissance économique et à l'inflation, ce qui les rend vulnérables aux déceptions. Il prévoit une augmentation significative de la demande d'investissement occidentale en provenance d'Amérique du Nord et d'Europe pour rattraper les niveaux record observés en Asie. Luke constate un contraste frappant entre les modèles d'investissement orientaux et occidentaux, la Chine représentant cette année la majeure partie de la croissance mondiale des ETF. Selon Luke, le monde n'a pas encore vu la véritable augmentation mondiale de la demande d'or attendue pour ce cycle.

L'Algérie lance un projet pionnier de moteurs à hydrogène vert pour les bus de transport

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a supervisé, hier à Alger, le lancement d'un projet de fabrication d'un moteur à hydrogène vert, indique un communiqué du ministère. Ce projet s'inscrit dans le cadre de la valorisation des résultats de la recherche et du développement et de la transformation de l'innovation en résultats valorisables et industrialisables, à travers la conversion des moteurs diesel des bus de transport en moteurs fonctionnant à l'hydrogène vert", précise le communiqué. Ce projet "permettra d'économiser 31% de la production énergétique locale et de réduire considérablement les émissions de carbone liées à l'utilisation du diesel, contribuant ainsi à la réalisation des objectifs de développement durable fixés dans le programme du gouvernement 2024-2029", selon la même source. Le lancement de ce projet "s'est déroulé en présence de représentants du ministère de la Défense nationale et de la Direction centrale des fabrications militaires, du directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique, de la directrice de l'École nationale supérieure des énergies renouvelables, des directeurs des centres de recherche, de chercheurs dans le domaine de l'hydrogène vert, ainsi que de représentants de la Société nationale des véhicules industriels (SNVI)". Il s'agit en réalité de la fabrication d'hydrogène vert et de son utilisation dans un moteur adapté. L'hydrogène vert est produit par électrolyse de l'eau en utilisant de l'électricité d'origine renouvelable, séparant ainsi l'eau en hydrogène et oxygène. Ce processus ne génère pas de gaz à effet de serre, ce qui en fait une solution bas carbone. L'hydrogène ainsi produit peut ensuite alimenter des moteurs spécifiques, y compris par conversion de moteurs diesel existants. Le procédé principal est l'électrolyse de l'eau : Un courant électrique provenant de sources renouvelables (solaire, éolien, hydraulique) est utilisé pour alimenter l'électrolyseur. Dans l'électrolyseur, le courant électrique sépare les molécules d'eau (H₂O) en dihydrogène (H₂) et dioxygène (O₂). L'hydrogène vert est ensuite utilisé pour alimenter un moteur conçu pour l'hydrogène. Des projets visent à convertir les moteurs diesel existants pour qu'ils puissent fonctionner à l'hydrogène vert. Cette conversion réduit la dépendance aux carburants fossiles comme le diesel et diminue les émissions de carbone.

I.B.

IL POURRAIT HISSER L'ALGÉRIE AU RANG DES LEADERS MONDIAUX

Gaz de schiste : un levier stratégique

Après une première tentative avortée en 2015, l'Algérie semble prête à franchir un cap décisif dans l'exploitation du gaz de schiste. Selon le chercheur Rajab Ezzedine, les discussions avec les géants américains Chevron et ExxonMobil ont atteint un stade avancé et pourraient déboucher, dès le troisième trimestre 2025, sur un accord préliminaire. Un virage stratégique qui s'inscrit dans le contexte du désengagement européen vis-à-vis du gaz russe et qui pourrait consolider la place d'Alger comme fournisseur énergétique majeur du continent.

Le gaz de schiste en Algérie est l'un des sujets les plus importants, revenant sur le devant de la scène avec l'intérêt mondial croissant pour les énergies alternatives. Fort d'une longue histoire d'exploitation du gaz conventionnel, le pays cherche désormais à ouvrir de nouveaux horizons grâce à ses ressources non conventionnelles. Le Dr Rajab Ezzedine, chercheur à l'Energy Research Unit (basé à Washington), affirme que les discussions sur le gaz de schiste en Algérie ne sont pas nouvelles. Elles remontent plutôt à 2015, lorsque le pays a entamé ses premières tentatives dans ce domaine, malgré des obstacles et des difficultés techniques. Cependant, les évolutions récentes montrent des indicateurs différents. Les négociations en cours entre l'Algérie, Chevron et ExxonMobil ont atteint un stade avancé, reflétant la détermination du pays à entrer dans une nouvelle phase d'exploitation de ses ressources. Il a expliqué que cette approche offre à l'Algérie une opportunité stratégique de consolider sa position parmi les principaux fournisseurs de gaz de l'Europe, notamment avec la diminution de la dépendance européenne à la Russie. Le gaz de schiste en Algérie constitue donc un atout majeur pour l'avenir énergétique. Cette déclaration a été faite lors de la participation du Dr Rajab Ezzedine à un épisode de l'émission « Energy Insights », présenté par le Dr Anas Al-Hajji, conseiller éditorial de la Plateforme Énergie, sur la plateforme « X ». L'épisode était intitulé « Évolution des marchés du pétrole et du gaz : Trump, l'Inde, le Liban et le gaz de schiste en Algérie ». Dr Rajab Ezzedine a déclaré que la question du gaz de schiste en Algérie avait débuté en 2015 avec une première tentative d'exploration, mais qu'elle avait été vivement criti-



quée et avait échoué. Depuis, l'idée est restée d'actualité, mais sans progrès significatifs jusqu'à ces dernières années. Il a ajouté que les négociations avec Chevron et ExxonMobil, en cours depuis février 2024, étaient entrées dans une phase avancée à la mi-août 2025, avec la conclusion d'accords techniques, tandis que certaines questions commerciales étaient toujours en cours de négociation. Le chercheur de l'Unité de Recherche en Énergie a expliqué que ces développements ouvrent la voie à l'annonce d'un accord préliminaire avant la fin du troisième trimestre 2025, ce qui marquerait un tournant dans l'exploitation du gaz de schiste en Algérie et lui assurerait un partenaire technique solide. Il estime que l'importance de cette étape ne réside pas seulement dans les ressources non conventionnelles, mais aussi dans la capacité de l'Algérie à accroître ses exportations, d'autant plus que l'Europe se libère progressivement du gaz russe d'ici 2027, ouvrant ainsi d'immenses opportunités pour l'Algérie. Le chercheur souligne que la situation géogra-

phique de l'Algérie constitue un atout supplémentaire. La proximité avec l'Europe réduit les coûts de transport et fait du gaz de schiste une option économique en Algérie, notamment compte tenu de la tendance européenne à le considérer comme un combustible de transition jusqu'en 2040. Il a souligné que le gaz de schiste en Algérie pourrait constituer un nouveau levier pour étendre son rôle régional et international, si les accords prévus avec les entreprises internationales sont finalisés. Rajab Ezzedine a souligné que les réserves de gaz conventionnel de l'Algérie sont stables à 4 500 milliards de mètres cubes depuis 2005, ce qui reflète le problème du vieillissement des gisements, notamment celui de Hassi R'Mel, découvert en 1956. Il a ajouté que cette stabilité ne signifie pas une absence de découvertes ; le volume des nouvelles découvertes est plutôt à peu près égal au volume de la consommation annuelle, ce qui maintient les réserves totales au même niveau depuis deux décennies. Le Dr Rajab Ezzedine a expliqué qu'en 2024, l'Algérie était le

premier exportateur de gaz par gazoduc en Afrique et le neuvième au niveau mondial pour les exportations de gaz naturel liquéfié (GNL), après avoir chuté de la huitième place en 2023 en raison d'une baisse des volumes. Il a ajouté que les exportations algériennes de GNL se sont élevées à 11,6 millions de tonnes, soit 14 milliards de mètres cubes, l'an dernier, tandis que ses exportations totales de GNL et de gazoducs ont atteint environ 49 milliards de mètres cubes. Au premier semestre 2025, les exportations algériennes de gaz naturel liquéfié (GNL) ont atteint 4,8 millions de tonnes, selon les données de l'Unité de recherche sur l'énergie, confirmant ainsi son rôle important sur les marchés mondiaux du gaz. Le chercheur de l'Unité de recherche sur l'énergie a noté que l'Union internationale du gaz a classé l'Algérie au septième rang mondial en 2023 pour le calcul des exportations totales par gazoduc et de GNL, ce qui reflète sa compétitivité malgré son recul ultérieur. Il a déclaré que 35 milliards de mètres cubes de gaz algérien ont été exportés vers l'Union européenne en 2024, renforçant ainsi sa position d'alternative stratégique à l'Europe face à la baisse des approvisionnements russes. Il estime que la proximité de l'Algérie avec les marchés européens lui confère une position unique par rapport à d'autres fournisseurs, les facteurs liés au transport et aux infrastructures contribuant à réduire les coûts et à accélérer l'arrivée des approvisionnements. Le chercheur a conclu en soulignant que le gaz de schiste algérien pourrait être essentiel pour stimuler ses exportations à l'avenir, lui permettant de maintenir sa position parmi les principaux fournisseurs d'énergie mondiaux.

Inès B.

NORMES ET RÉGLEMENTATION

L'IANOR met en avant les normes clés pour la qualité et la sécurité des dispositifs médicaux

L'institut algérien de normalisation (IANOR) annonce que le secteur des dispositifs médicaux, en raison de sa sensibilité et de son impact direct sur la santé publique, repose sur un ensemble complémentaire de normes, élaborées par le comité technique international ISO/TC 210 intitulé Management de la qualité et aspects généraux des dispositifs médicaux, qui couvrent des aspects variés et essentiels. "Lorsqu'on évoque la qualité dans le domaine des dispositifs médicaux, une norme revient systématiquement : l'ISO 13485. Elle constitue la référence mondiale pour la mise en place d'un système de management de la qualité spécifique aux fabricants, distributeurs et fournisseurs de dispositifs médicaux. Cette norme met l'accent sur la sécurité des patients, la traçabilité des produits, ainsi que sur la maîtrise des processus tout au long du cycle de vie du dispositif médical", indique l'IANOR sur sa page officielle facebook. "Cependant, il serait réducteur de limiter la gestion de la qualité aux seuls critères de l'ISO 13485. Le secteur des dispositifs médicaux, en raison de sa sensibilité et de son impact direct sur la santé publique, repose sur un ensemble complémentaire de normes, élaborées par le comité

technique international ISO/TC 210 intitulé Management de la qualité et aspects généraux des dispositifs médicaux, qui couvrent des aspects variés et essentiels", poursuit l'IANOR. Les normes complémentaires essentielles concernent entre autres ISO 14971. Cette norme décrit le processus systématique de gestion des risques liés aux dispositifs médicaux. Elle permet d'identifier, d'évaluer, de maîtriser et de surveiller les risques tout au long du cycle de vie du produit. Il y a aussi ISO 15223-1:2021. Elle normalise les symboles utilisés sur les étiquettes des dispositifs médicaux, garantissant une compréhension universelle et réduisant les erreurs d'interprétation. D'autres normes complémentaires sont également disponibles selon l'IANOR, et sont mis à la disposition des opérateurs du secteur des dispositifs médicaux. "Pour les fabricants, ces normes permettent de concevoir et de produire des dispositifs sûrs et conformes aux réglementations. Ainsi, disposer d'une bibliothèque normative complète n'est plus un luxe, mais une nécessité stratégique dans un secteur aussi sensible et réglementé que celui des dispositifs médicaux", précise l'IANOR. Les principales normes pour les dispositifs médicaux incluent la norme ISO 13485 pour les sys-

tèmes de management de la qualité, qui est une norme clé au niveau international pour garantir la sécurité et l'efficacité des dispositifs médicaux, ainsi que le Règlement européen 2017/745 (MDR), qui établit un cadre réglementaire européen complet pour les dispositifs médicaux, y compris la classification des produits, les exigences de mise sur le marché et la surveillance après commercialisation. D'autres normes couvrent des aspects spécifiques comme la sécurité des appareils électro-médicaux (NF EN 60601-1) et les informations fournies par le fabricant (EN 1041). Cette norme internationale spécifie les exigences d'un système de management de la qualité pour les organismes impliqués dans la conception, la production, l'installation et la maintenance des dispositifs médicaux. Elle aide les entreprises à garantir que leurs produits répondent aux exigences des clients et aux exigences réglementaires concernant la sécurité et l'efficacité des dispositifs. La conformité à l'ISO 13485 est souvent une condition préalable pour obtenir les autorisations réglementaires et être un « billet d'entrée » sur le marché de nombreux pays.

Inès B.

MASCARA

Campagne de nettoyage de Mohammadia

L'initiative a connu une forte mobilisation, avec la participation active des membres des deux associations organisatrices, des agents de nettoyage de « Proprec », des comités de quartiers, des membres d'associations de jeunesse, de clubs sportifs locaux ainsi que de citoyens bénévoles.

Une vaste campagne de nettoyage a été lancée, samedi dans la ville de Mohammadia, wilaya de Mascara, à l'initiative de l'association « Romaisa pour l'environnement et la solidarité », en coordination avec l'association « En-Nasr » du quartier « 500 logements » de la même ville. La première phase de cette campagne, qui a vu la participation de l'établissement public de wilaya pour le nettoyage et la collecte des déchets ménagers « Proprec », ainsi que des services de la commune, a ciblé plusieurs rues, notamment celle de : « Mohamed Khemisti », « Benzahra Abdelkader », « Ali Bouhellal » et « Mohamed Boudiaf ».

Cette phase a consisté en l'enlèvement des déchets ménagers et des déchets inertes, l'éradication des herbes sèches, l'entretien des espaces verts, le nettoyage des avaloirs et l'aménagement des canalisations d'évacuation des eaux pluviales, outre la réalisation de fresques murales de sensibilisation à l'importance de la propreté urbaine. L'initiative a connu une forte mobilisation, avec la participation active des membres des deux associations organisatrices,



des agents de nettoyage de « Proprec », des comités de quartiers, des membres d'associations de jeunesse, de clubs sportifs locaux ainsi que de citoyens bénévoles. La campagne se poursuivra jusqu'à la fin de la semaine prochaine, en s'étendant à plusieurs quartiers et rues de Mohammadia, y compris des agglomérations secondaires

voisines telles que les villages de « Sahaouria » et « Benchenine », a précisé Toufik Benchenine, président de l'association « Romaisa pour l'environnement et la solidarité » de la commune de Mohammadia.

Parallèlement à cette opération, des sorties de sensibilisation sont organisées dans les lieux publics, durant les-

quelles des conseils et des recommandations sont prodigués aux citoyens, aux commerçants et aux entreprises de travaux sur l'importance de la préservation de l'environnement et de la participation active et efficace à la réussite des campagnes de propreté à Mohammadia, a fait savoir la même source.

AIN DEFLA

Trois foires dédiées aux fournitures scolaires

Trois (3) foires commerciales dédiées à la vente des fournitures scolaires ont été ouvertes dans les communes d'Ain Defla, Khemis Miliana et El Attaf, en prévision de la rentrée scolaire 2025-2026, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction locale du commerce. Ces foires, ouvertes sous la supervision des services de la wilaya, visent à assurer la disponibilité des fournitures scolaires, cartables et vêtements, en application des orientations du ministère de tutelle, a indiqué à l'APS le chef du service de l'organisation du marché, Abed Bouchakour. Plusieurs dizaines de commerçants du domaine prennent part à ces foires, aux côtés de l'Office national des publications scolaires (ONPS), qui propose ses manuels à des prix abordables. Cette opération vise à permettre aux citoyens d'acquiescer les fournitures scolaires à des « prix compétitifs et avec une qualité assurée », a-t-il souligné. La Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) ainsi que la direction de l'action sociale participent également à l'initiative, en proposant des produits locaux à des prix abordables, est-il indiqué. Pour sa part, le directeur du Centre de distribution et de publication pédagogique (CDDP) d'Ain Defla, Mohamed Khiat, a rassuré quant à la disponibilité du manuel scolaire pour tous les cycles. Il a fait cas de l'affectation de 25 librairies agréées à travers la wilaya, en plus des points de vente du CDDP, et d'un point supplémentaire à El Attaf, pour la commercialisation des ouvrages scolaires. Selon le même responsable, la wilaya d'Ain Defla a réceptionné, cette année, plus de 1,9 million d'ouvrages scolaires, dont 1,280 million pour le primaire, 505.000 pour le moyen et le reste pour le secondaire. Ce quota de manuels a été distribué au profit de la totalité des établissements scolaires de la wilaya, a-t-il ajouté.

EL-MENIAA

Le centre de stockage de céréales de Hassi-Lefhal réceptionné



Un centre de proximité de stockage de céréales d'une capacité de 55.000 quintaux a été réceptionné dans la commune de Hassi-Lefhal (160 km au Nord d'El-Meniaa), a-t-on appris samedi des services de la wilaya. S'exprimant lors de la cérémonie inaugurale, le wali, Mokhtar Benmalek, a souligné que ce centre, premier du genre à El-Meniaa, peut apporter une valeur ajoutée à l'investissement agricole dans la région, en assurant des infrastructures de stockage appropriées dans le cadre de la stratégie de l'Etat visant à atteindre l'autosuffisance. Et d'ajouter que les autres centres similaires en cours de réalisation à travers la wilaya seront réceptionnés au cours des pro-

chains mois. Concernant le lancement des travaux de réalisation d'un silo d'une capacité d'un million de quintaux, M. Benmalek a fait savoir que les procédures relatives au choix du terrain et à l'installation de l'entreprise réalisatrice avaient déjà été effectuées. De son côté, le directeur local des services agricoles, Youcef Mesbah, a indiqué que ces nouvelles installations permettront, une fois opérationnelles, de renforcer les capacités de stockage des céréales dans la wilaya, qui a réalisé une récolte record d'un million de quintaux de céréales, toutes variétés confondues, à l'issue de la campagne moisson-battage de la saison agricole 2024-2025.

RELIZANE

Lâcher de 300 perdrix locales

Quelque trois-cents oiseaux sauvages (perdrix locale) ont été relâchés dans les forêts de la wilaya de Relizane, après avoir été acquis auprès du Centre cynégétique de Zéralda (Alger), dans le but de régénérer la faune locale, a indiqué samedi la Conservation des forêts de la wilaya. Le chef du service de la protection des espèces végétales et animales au sein de la Conservation, Yacine Boulouar, a précisé à l'APS que ces gibiers ont été relâchés dans la forêt de Zemmoura (Sud de Relizane), dans le cadre d'un programme visant le repeuplement forestier en gibier et le renforcement de la souche naturelle de perdrix. L'opération vise également à préserver la faune cynégétique et la biodiversité de la région, tout en contribuant à leur valorisation et à leur reproduc-

tion dans l'écosystème forestier de la wilaya, a-t-il ajouté. La Conservation des forêts de Relizane, en coordination avec la Fédération locale des chasseurs, œuvre aussi à la qualification des chasseurs. A cet effet, plus de 900 chasseurs ont été formés en vue de la prochaine ouverture de la saison de chasse, prévue dans 20 forêts désignées pour la pratique de cette activité, a indiqué M. Boulouar. Il a, en outre, précisé que ces oiseaux seront suivis pendant trois ans, période durant laquelle leur chasse est strictement interdite. A noter que la wilaya de Relizane dispose d'un patrimoine forestier dépassant les 60.000 hectares, composé, notamment de 55 % de pins d'Alep et quelque 35 % d'oliviers sauvages et de genévriers, selon la Conservation des forêts.

TIARET

Le forage d'un puits profond lancé à Medrissa

Les travaux de forage d'un puits profond ont été lancés, récemment, dans la commune de Medrissa, wilaya de Tiaret, aux fins de renforcer le réseau d'alimentation en eau potable, a indiqué samedi le directeur des Ressources en eau, Laïd Aissani. M. Aissani a précisé que ce puits, d'une profondeur prévue de 300 mètres, s'inscrit dans le cadre du programme sectoriel de l'année 2025, qui prévoit le forage d'un total de 4.000 mètres linéaires de puits à travers la wilaya. La réalisation de cet ouvrage hydraulique, qui devra être achevée dans un délai de trois mois, nécessite un budget de 16 millions de dinars, incluant son raccordement au réseau, son équipement en pompe et en alimentation électrique, a-t-il fait savoir. Selon le même responsable, ce puits fournira un débit de plus de 20 litres par seconde, devant permettre de renforcer le réseau de distribution d'eau de la commune. « De ce fait, les 3.000 m³ d'eau par jour actuellement fournis à Medrissa depuis la nappe phréatique de Chott-Chergui pourront être redirigés vers le renforcement du réseau d'alimentation de la ville de Tiaret », a fait observer M. Aissani.



LISSAGE DES CHEVEUX

Gare au danger du formol

Plusieurs études ont montré que le formaldéhyde, qui joue un rôle de conservateur participant au prolongement de la tenue du lissage capillaire, était nocif pour la santé. C'est aussi le cas d'autres produits de lissage sans formaldéhyde souvent décrits comme étant plus sûrs et sans danger, qui selon une nouvelle étude ne sont pas aussi inoffensifs qu'on ne le croit.

De plus en plus de personnes sont en quête de lissage durable des cheveux. D'après une étude mondiale sur la science capillaire réalisée par Dyson Global Hair en 2022, plus d'un tiers de la population mondiale (34%) préfère opter pour une coiffure au cheveux lisses, rapporte un article publié dans Sciences et Vie. Mais derrière ces promesses de chevelure parfaite, un danger persiste. L'utilisation de produits contenant du formaldéhyde sous forme liquide, une substance chimique nocive pour la santé. Plusieurs études ont montré que ce produit, qui joue un rôle de conservateur participant au prolongement de la tenue du lissage, était nocif pour notre santé. Il s'agit, expliquent les experts,

d'un agent cancérigène et allergène. Son utilisation est interdite dans plusieurs pays. « Dans son état pur, le formaldéhyde est un gaz. Son effet cancérigène concerne donc essentiellement les voies respiratoires. Lorsque le formaldéhyde est chauffé, comme c'est le cas lors d'un lissage, il se libère dans l'air sous forme gazeuse. Ce gaz peut alors entraîner des symptômes tels que des irritations cutanées, de la toux, ou une sensation de brûlure oculaire. À long terme, il peut même causer des problèmes de fertilité, d'asthme ou augmenter le risque de cancer », alertent les experts. Pour y remédier, des produits sans formaldéhyde sont devenus populaires et davantage présents dans les grandes surfaces. Mais ces der-

niers représentent également un risque sanitaire. Selon les scientifiques, « si ces produits sans formaldéhyde sont souvent vus comme des produits plus sûrs et inoffensifs, des chercheurs viennent de prouver le contraire ». En effet, dans une étude publiée le 28 août dans la revue *Clinical Toxicology*, ils ont découvert que l'acide glyoxylique, un composant présent dans de nombreux produits de lissage sans formaldéhyde, pouvait provoquer des problèmes rénaux. L'équipe de recherche internationale a étudié le cas de 13 personnes âgées de 15 à 53 ans qui, à la suite d'une exposition à des produits de lissage sans formaldéhyde, ont développé les symptômes suivants : vomissements, douleurs abdominales

et éruptions cutanées, insuffisance rénale aiguë, marquée par un excès de créatinine, une baisse de la production d'urine et la présence de cristaux urinaires. À noter que les premiers symptômes ont commencé à se manifester dans les 2 à 72 heures qui ont suivi le lissage. « Ces résultats mettent en évidence un risque potentiellement méconnu de toxicité rénale associé aux produits capillaires contenant de l'acide glyoxylique », ont déclaré les chercheurs, avant de poursuivre en expliquant « qu'une détection et un traitement précoces, notamment par la thiamine et la pyridoxine, pourraient réduire la gravité des lésions rénales ».

A.B

AFRIQUE DU SUD

Première greffe assistée par robot d'un d'un rein

Des médecins sud-africains ont réalisé avec succès la toute première greffe d'un rein assistée par un robot en Afrique du Sud. Cette intervention historique a eu lieu à l'hôpital Tygerberg, un établissement de santé public du Cap, où une mère de 45 ans a fait don d'un rein à sa fille de 24 ans, selon un communiqué publié jeudi par l'université de Stellenbosch (SU). L'opération, appelée néphrectomie du donneur, a été réalisée par l'urologue Danelo Du Plessis, membre du personnel de l'hôpital Tygerberg et de l'université de Stellenbosch, à l'aide de la plateforme

robotique da Vinci Xi. Cette plateforme a permis aux chirurgiens d'opérer avec une précision exceptionnelle grâce à quatre bras robotiques, contrôlés à distance à partir d'une console 3D. "L'opération a dépassé nos attentes et a été réalisée en moins de 90 minutes", a déclaré M. Du Plessis, également maître de conférences et médecin spécialiste au sein du département d'urologie de l'université. Selon le communiqué, la chirurgie assistée par robot offre une option moins invasive pour les donneurs vivants, réduisant la douleur postopé-

ratoire et accélérant la guérison. La donneuse a pu quitter l'hôpital le lendemain, tandis que le rein transplanté a immédiatement commencé à produire de l'urine, signe d'un bon fonctionnement. Andre van der Merwe, chef du service d'urologie à l'hôpital Tygerberg et à l'université de Stellenbosch, a salué cette avancée comme "un nouveau bond en avant dans l'innovation chirurgicale." "Je pense que nous verrons de plus en plus d'interventions de ce type, et que de nombreux autres patients bénéficieront de ce progrès technologique", a-t-il déclaré.

OMS : Plus de 34.000 cas de variole simienne enregistrés dans le monde

Depuis le début de 2025, plus de 34.000 personnes ont contracté la variole simienne, également appelée mpox, près de la moitié des cas ont été signalés en République démocratique du Congo (RDC), a indiqué l'Organisation mondiale de la santé (OMS). Selon son dernier bulletin, entre le 1er janvier et le 31 juillet, 34.386 cas de mpox ont été recensés dans 84 pays, dont 138 décès. En République démocratique du Congo (RDC), 15.377 cas confirmés en laboratoire ont été enregistrés depuis le début de l'an-

née, avec 30 morts. En Ouganda, 6.522 cas ont été signalés et 35 décès. En Sierra Leone, 5.149 personnes ont été infectées, dont 52 sont décédées. En juillet 2025, 47 pays ont fait état de 3.924 cas confirmés de mpox, dont 30 décès. Le nombre d'infections a progressé en Asie du Sud-Est et dans l'ouest du Pacifique, alors qu'il a reculé en Afrique, en Europe et sur le continent américain. L'état d'urgence de santé publique mondiale lié à la mpox avait été instauré en juillet 2022 et maintenu jusqu'au 11 mai 2023, avant

d'être levé en raison du recul des contaminations. Le 14 août 2024, le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, l'a toutefois rétabli à la suite d'une flambée de cas en Afrique. La mpox est une maladie virale qui sévit principalement dans les régions reculées d'Afrique centrale et occidentale situées à proximité des forêts tropicales. Le premier cas de transmission de cette maladie de l'animal à l'homme a été enregistré en 1970 sur le territoire de la République démocratique du Congo (RDC).

LES TÉTINES POUR ADULTES

Un anti-stress inquiétant pour les dentistes

Après avoir conquis une partie de la Chine, les tétines pour adultes font leur apparition aux États-Unis, où elles sont présentées comme des accessoires de détente et de gestion du stress. Depuis quelques mois sur les réseaux sociaux, des utilisateurs se filment avec une tétine géante en bouche et en vantent les bienfaits anti-stress. Mais la tendance est loin d'être sans conséquence sur la santé. Sur les réseaux sociaux, des vidéos montrent des hommes et des femmes utilisant ces "doudous buccaux" comme un retour à l'enfance censé calmer l'anxiété ou encore favoriser le sommeil. Le phénomène, déjà bien installé en Asie, attire un marché florissant : selon le *South China Morning Post*, certains vendeurs écoulent des milliers de modèles chaque mois, à des prix oscillant entre 1,40 et 70 dollars. "Quand je suis sous pression au travail, je suce une tétine. Cela me redonne une sensation de sécurité liée à l'enfance", a confié une utilisatrice dans la presse américaine. D'autres affirment que ces accessoires les aident à réduire leur consommation de tabac, à perdre du poids ou encore à soulager les symptômes du trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité. Mais derrière cette vague de témoignages enthousiastes, les dentistes tirent la sonnette d'alarme. "Il y a une raison pour laquelle nous ne buvons pas au biberon ni n'utilisons de tétines à l'âge adulte", a expliqué l'orthodontiste Ben Winters au *New York Post*. "Cela perturbe le mécanisme de déglutition et les schémas de mastication", a-t-il ajouté. Le risque le plus fréquent est une malocclusion, un phénomène où les dents supérieures et inférieures ne se rejoignent plus correctement lorsque l'on ferme la bouche. Une déformation qui résulte de la pression constante exercée par la succion et qui peut nécessiter un traitement orthodontique lourd. Si les jeunes enfants, encore en pleine croissance, ont parfois la capacité de corriger naturellement ce problème, les adultes, dont la mâchoire est déjà formée, n'ont pas cette chance.

KHENCHELA

Du matériel médical moderne pour les établissements sanitaires

Les divers établissements sanitaires de la wilaya de Khenchela ont bénéficié, samedi, d'un lot de matériel médical moderne dans le cadre du renforcement des moyens de prise en charge des malades. L'opération supervisée par le wali, Salim Harizi a concerné les établissements hospitaliers de Khenchela, Kais et Chechar, 6 unités de dépistages et suivi (UDS) dans les communes de Khenchela, Kais, Chechar, Babar, El Mehmel et Lemsara ainsi que 5 établissements public de santé de proximité. Ce matériel dont l'acquisition a été faite par la direction de wilaya de l'administration locale comprend 4 appareils de néphrologie, 8 fauteuils dentaires avec leurs accessoires, 8 appareils automatiques de dépistage des maladies du sang et 2 appareils d'examen des diabétiques. En marge de l'opération de distribution, le directeur local de la santé et de la population, Zinedine Okbi, a indiqué à l'APS que l'objectif ainsi visé est la promotion des prestations sanitaires assurées aux patients et l'amélioration des conditions de travail des staffs médicaux. Plusieurs établissements publics hospitaliers et établissements publics de santé de proximité de la wilaya ont bénéficié au cours de cette année d'un matériel d'échographie et de radiothérapie, d'incubateurs et équipements pour les laboratoires d'analyses médicales, a rappelé le même responsable.

ÉTATS-UNIS

Trump ampute l'aide internationale de 4,9 milliards

Les Etats-Unis vont supprimer 4,9 milliards de dollars d'aide internationale, a annoncé vendredi la Maison Blanche, une mesure à laquelle s'opposent les démocrates et qui augmente fortement les probabilités de paralysie de l'Etat fédéral fin septembre. Le président Trump « mettra toujours L'AMÉRIQUE D'ABORD », a écrit sur X le bureau du budget de la Maison Blanche, partageant la lettre envoyée au Congrès pour le notifier de ces coupes annoncées. Les démocrates avaient averti récemment que toute volonté de revenir sur des fonds déjà approuvés par le Congrès anéantit les possibilités de négocier avec eux pour éviter la paralysie budgétaire, le fameux « shutdown », avant l'échéance du 30 septembre. Le Congrès a jusqu'à cette date pour adopter un budget, même temporaire. Sans quoi, des centaines de milliers de fonctionnaires se trouvaient au chômage technique, sans paie. Le trafic aérien sera perturbé, comme le versement de certaines aides alimentaires aux familles à bas revenus, entre autres conséquences. Dans un appel avec la presse, un responsable de la Maison Blanche a cependant démenti que le gouvernement cherchait un « shutdown », affirmant que les démocrates seraient ceux à blâmer en cas de paralysie budgétaire. Donald Trump

Depuis son retour à la Maison Blanche en janvier, Donald Trump a déjà gelé des milliards de dollars destinés à l'aide internationale et a formellement démantelé USAID, aujourd'hui absorbée dans le département d'Etat, chargé de la diplomatie américaine. Constituant la plus importante agence humanitaire au niveau mondial, USAID était impliquée dans des programmes de santé et d'aide d'urgence dans environ 120 pays.



avait évité de justesse un « shutdown » en mars avec l'appui à contrecœur de dix sénateurs démocrates. Le recul de ces élus de l'opposition avait provoqué une vive polémique dans leurs rangs et chez leurs partisans, qui les ont accusés de ne pas résister avec suffisamment de fermeté au président républicain. La Constitution américaine dispose que le Congrès possède seul le pouvoir d'allouer les fonds publics fédéraux. Pour valider cette nouvelle suppression budgétaire, Donald Trump doit donc normalement obtenir l'approbation des deux chambres parlementaires, où les républicains sont majoritaires. Mais cette demande de coupes arrive si tard dans l'année fiscale que le Congrès pourrait ne pas avoir le temps de voter le texte avant l'expiration des fonds, le 30 septembre. Pour la Maison Blanche, cette

absence d'approbation libérerait tout de même le gouvernement de son obligation légale de dépenser ces fonds. Une « manœuvre illégale », a estimé le chef de la minorité démocrate au Sénat, Chuck Schumer, qui dénonce la volonté de Donald Trump « de contourner le Congrès ». Sa collègue républicaine Susan Collins, considérée comme une élue de tendance modérée, a abondé dans son sens. « Toute tentative de révoquer des fonds alloués sans l'approbation du Congrès est une violation claire de la loi », a-t-elle averti. La Maison Blanche estime de son côté disposer d'une « solide base légale » pour cette mesure, et qu'en cas de poursuites devant les tribunaux, la justice déciderait en sa faveur. La grande majorité des coupes - 3,2 milliards de dollars - concernent les fonds alloués à l'agence amé-

ricaine pour le développement international (USAID), selon des documents judiciaires consultés par l'AFP, et confirmant les informations du tabloïd New York Post. En juillet, une étude internationale avait révélé que l'effondrement des financements américains dédiés à l'aide internationale pourrait entraîner plus de 14 millions de morts supplémentaires d'ici 2030 parmi les plus vulnérables, dont un tiers d'enfants. Quelque 838 millions de dollars destinés à des missions de maintien de la paix sont également concernés par les coupes demandées par Donald Trump. « Cela va rendre notre situation budgétaire ou de liquidités encore plus difficile », a réagi lors d'une conférence de presse Stéphane Dujarric, le porte-parole du secrétaire général de l'ONU Antonio Guterres.

SURTAXES AMÉRICAINES

L'Inde ne "s'inclinera pas"

L'Inde ne "s'inclinera pas" et se concentrera sur la conquête "de nouveaux marchés", a déclaré vendredi le ministre indien du Commerce Piyush Goyal après le passage à 50% de la surtaxe douanière imposée par Washington à ses produits. "Nous ne nous inclinons pas et ne montrerons jamais de faiblesse. Nous continuerons à avancer ensemble et à conquérir de nouveaux marchés", a déclaré M. Goyal lors d'une conférence dans la capitale New Delhi. "Nous sommes toujours prêts si quelqu'un souhaite conclure un accord de libre-échange avec nous", a-t-il ajouté. Les droits de douane imposés par les Etats-Unis aux produits indiens importés sur son sol sont passés mercredi de 25 à 50%, une décision prise par Donald Trump en représailles aux achats de pétrole russe par New Delhi. L'entrée en vigueur de ces sanctions n'avait pas suscité de réaction immédiate des autorités indiennes, qui les avaient déjà dénoncées comme "injustes, pas justifiées et pas raisonnables". Ces droits de douane de 50% sont parmi les plus élevés imposés par le président américain depuis son retour à la Maison Blanche. Malgré les inquiétudes sur les perspectives pour l'économie indienne, le Produit intérieur brut (PIB) du pays a grimpé de 7,8% lors du trimestre allant d'avril à juin, selon des données officielles publiées vendredi, par rapport à la même période de l'année précédente. Cette solide performance provient en partie de la hausse des dépenses publiques, de la croissance du secteur manufacturier et de l'amélioration de la confiance des consommateurs. Les expéditions indiennes vers les Etats-Unis se sont largement maintenues entre avril et juillet, notamment parce que les exportateurs avaient avancé les envois de marchandises. Mais avec l'entrée en vigueur des surtaxes de 50%, les experts prévoient une forte baisse. Les Etats-Unis étaient la première destination des produits indiens en 2024, pour une valeur totale de 87,3 milliards de dollars. Le ministre indien du Commerce a annoncé que le gouvernement allait prendre des mesures dans les prochains jours pour soutenir tous les secteurs et stimuler l'économie. M. Goyal a indiqué pouvoir "affirmer avec certitude que les exportations indiennes dépasseront cette année les chiffres de 2024-2025". Le Premier ministre indien Narendra Modi a par ailleurs indiqué mi-août vouloir soutenir la consommation des ménages avec des baisses de taxes.

GUINÉE-BISSAU

Le délai de dépôt des candidatures aux élections fixé

Les candidats aux élections législatives et présidentielle prévues en Guinée-Bissau le 23 novembre 2025 doivent déposer leurs dossiers de candidature au plus tard le 25 septembre, a annoncé vendredi dans un communiqué la Cour suprême de justice (SJT). Les listes de candidatures doivent être déposées «obligatoirement en format papier et numérique », a souligné la SJT, ajoutant que « les candidatures déposées après la date limite ou sans les documents requis ne seront pas acceptées ». Les partis souhaitant former des coalitions électorales doivent le faire dans le cadre de la loi électorale et la notification de la coalition doit être adressée au tribunal également avant le 25 septembre, a en outre indiqué la SJT, précisant que cette démarche doit être formalisée par un document signé par les présidents des partis coalisés, conformément au Code électoral.

Thaïlande

Le gouvernement thaïlandais a nommé samedi le vice-Premier ministre, Pham Thi Wechayachai, au poste de Premier ministre par intérim, à la suite d'une décision de la Cour constitutionnelle qui a mis fin au mandat de Patong Tarn Shinawatra. Le ministre auprès du cabinet du Premier ministre, Chusak Sirinil, a annoncé cette nomination à l'issue d'une réunion extraordinaire du gouvernement, qui a également

nommé Prommin Lertsuridej au poste de secrétaire général du Premier ministre. Chusak Sirinil a déclaré que le gouvernement avait approuvé un cadre strict pour ses opérations pendant cette période de transition afin d'assurer la stabilité sans outrepasser son mandat. Cette décision était une exigence constitutionnelle suite à la décision de la Cour, selon laquelle l'équipe exécutive actuelle devait continuer à

gouverner à titre intérimaire jusqu'à l'entrée en fonction d'une nouvelle administration. Le secrétariat de la Chambre des représentants a publié un avis aux membres du Parlement, les convoquant du 3 au 5 septembre. La chambre basse du Parlement doit voter pour élire le nouveau Premier ministre sur la base de la liste des candidats présentée avant les élections générales de mai 2023.

Nomination d'un Premier ministre par intérim

NAMIBIE

14 morts dans une violente collision

Quatorze personnes, dont onze membres du service pénitentiaire namibien, un policier et deux civils, ont perdu la vie samedi dans un accident de la route survenu dans le centre-sud du pays. La présidente Netumbo Nandi-Ndaitwah a indiqué que le drame s'était produit lors d'une collision frontale sur la route nationale B1, près de Mariental,

à environ 270 kilomètres au sud de la capitale Windhoek. « Mes pensées vont aux familles endeuillées, ainsi qu'aux hommes et aux femmes du service pénitentiaire et de la police namibienne qui pleurent la perte de leurs collègues. Aucune parole ne peut véritablement exprimer l'ampleur de cette perte », a déclaré Nandi-Ndaitwah dans un com-

munié. L'accident a impliqué un véhicule de police transportant six passagers — dont cinq agents et un civil — ainsi qu'un fourgon de l'administration pénitentiaire à bord duquel se trouvaient treize occupants. En effet, trois blessés dans un état critique ont été pris en charge et hospitalisés.

Vietnam : Nomination d'un nouveau ministre des affaires étrangères

Le Premier ministre vietnamien Pham Minh Chinh a présidé samedi une cérémonie dans la capitale Hanoï pour nommer officiellement Le Hoai Trung au poste de ministre par intérim des Affaires étrangères, selon Vietnam News Agency. Le Hoai Trung a été muté de son poste de chef du Bureau du Comité central du Parti pour assumer sa nouvelle mission au ministère des Affaires étrangères, a ajouté l'agence.

LIGUE 1 MOBILIS (2^E JOURNÉE)

L'USMK sur le podium

L'ES Mostaganem a dominé le CS Constantine (2-0), en match disputé samedi soir, au stade Mohamed Bensaïd de Mostaganem, pour le compte de la deuxième journée de Ligue 1 Mobilis, ayant vu l'USM Khenchela revenir avec une précieuse victoire de son déplacement chez l'ASO Chlef (2-1) et qui lui permet de grimper sur le podium.

L'ESMK, qui avait démarré la saison par une courte défaite face à l'Olympique Akbou (1-0) s'est donc bien reprise devant son public, en disposant assez facilement du CSC (2-0) au cours de cette deuxième journée, grâce aux réalisations de Benkhelifa (23e) et Hasker (71e).

Une performance qui lui permet de rejoindre son adversaire du jour dans la première partie du tableau, avec trois points pour chaque club.

De son côté, l'ASO Chlef a commencé par concéder l'ouverture du score devant Idriss (24e), avant de se ressaisir et d'arracher l'égalisation grâce à son buteur-maison, Sedaine, qui avait réussi à remettre les pendules à l'heure à la 59e.

Mais c'était sans compter sur la détermination des visiteurs à repartir avec un bon résultat, car ils ont continué à attaquer, même au-delà du temps réglementaire, jusqu'à voir leurs efforts récompensés par un deuxième but, signé Djaouchi à la 90e+6.

Un coup de tonnerre au stade Mohamed Boumezrag, qui permet à l'USMK de s'emparer seul de la troisième place au classement général, avec quatre points, alors que l'ASO reste provisoirement 9e,



avec un point. Cela a été possible, après une erreur monumentale du portier, Medjadel, qui a eu une sortie hasardeuse et qui a profité à l'attaquant khencheli, qui a mis le ballon au fond des filets.

LE CHABAB REMPORTE LE DERBY

Un peu plus tôt dans l'après-midi, le CR Belouizdad avait engrangé ses premiers points dans cet exercice 2025-2026, en battant le Paradou AC (1-0), en derby algérois, disputé au stade du 20-Août 1955 d'El Anassers. C'était

sur un but de la recrue estivale, Belhocini, qui avait trouvé le chemin des filets à la 23e minute de jeu. Le match qui s'est joué à huis clos, en raison de la décision des autorités de ne pas permettre au public de revenir aux tribunes, tant que le rapport du CTC n'est pas parvenu, a été d'un niveau moyen. Certes, en première mi-temps, le Chabab était mieux organisé, ce qui lui a permis de trouver la faille, mais la deuxième mi-temps était en faveur du Paradou AC qui était plus entreprenante. D'ailleurs, le gardien

Abdelkader était totalement au repos et n'a pas eu trop à intervenir. Le coach Dziri, lui, a été furieux contre l'arbitre, expliquant qu'il y avait un penalty qu'il n'avait pas sifflé, en plus du fait qu'il n'a pas compté le temps supplémentaire, sachant qu'un remplacement a été fait après quatre minutes. Malgré cela, il avouera que son équipe est en progression et qu'il compte bien préparer le prochain derby face à l'USMA.

Marouane A.

O MARSEILLAIS

BENNACER NE SERA PAS PHOCÉEN

Le feuilleton Ismaël Bennacer touche à sa fin du côté de l'Olympique de Marseille. Longtemps annoncé comme une priorité des dirigeants phocéens, le milieu de terrain algérien de 27 ans ne rejoindra finalement pas le club sudiste cet été. Après plusieurs semaines de discussions avec l'AC Milan, aucun accord n'a pu être trouvé, et l'OM a officiellement décidé d'abandonner la piste. C'est le journaliste Samir Djebali qui a confirmé l'information sur son compte X, indiquant que « la piste menant à un retour d'Ismaël Bennacer est définitivement morte », mettant ainsi un terme aux derniers espoirs des supporters marseillais de revoir l'ancien joueur prêté au Vélo-drome la saison passée. Le club olympique, vice-champion de France en titre, n'avait déjà pas levé l'option d'achat fixée à 12 millions d'euros à l'issue de son prêt lors de la deuxième partie de la saison 2024-2025. Malgré cela, les rumeurs d'un retour avaient persisté durant tout l'été. Mais selon Tuttosport, l'OM a notifié à Milan qu'il ne comptait plus faire de Bennacer une solution pour renforcer son entrejeu. De son côté, le joueur se retrouve toujours en quête d'un nouveau point de chute, alors qu'il n'entre plus dans les plans du club lombard. Reversé à l'équipe réserve depuis son retour, Bennacer est poussé vers la sortie, malgré un contrat courant jusqu'en 2027. Le milieu des Verts dispose néanmoins d'autres options. Outre l'intérêt réaffirmé de Trabzonspor, qui a formulé une offre concrète, son nom circule également du côté de Bologne, voire de la Juventus, même si Fabrizio Romano a précisé qu'aucune avancée réelle n'avait été constatée pour la piste turinoise.

QATAR

BOUNEDJAH HISSE AL SHAMAL

Al Shamal continue à caracoler en tête du championnat grâce à une troisième victoire de rang avec un nouveau but de Baghdad Bounedjah. En déplacement chez Al Shaniya de Mohamed Benyettou, les rouge et blanc ont ouvert le score par l'espagnol Alex Collado (26e). L'ancien joueur du Betis Séville a conclu une belle action collective. Les locaux vont égaliser par le portugais Diogo Amaro (38e) mais Baghdad Bounedjah va donner la victoire à Al Shamal en début de seconde mi-temps avec un but de renard. Son deuxième but en trois match, lui qui compte déjà deux passes décisives. Omar Rafik à l'affût d'une perte de balle de la défense adverse, lance parfaitement l'international algérien dans le dos de la défense, se dernier marque un temps d'arrêt avant de crocheter le gardien avant de marquer dans un angle fermé (54e). A noter que le troisième algérien d'Al Shamal, le défenseur Abdessamed Bounacer est entré en jeu à la 86e mais il a été expulsé à la 90e+10'...

OGC NICE

BOUANANI S'ENGAGE À STUTTGART

Le milieu offensif international algérien, Badredine Bouanani, évoluant à l'OGC Nice (Ligue 1 française) va rejoindre le club allemand de Stuttgart, où il a été autorisé à se rendre pour y passer sa visite médicale. Selon la presse spécialisée, les deux clubs se sont entendus sur un transfert valorisé à 20 millions d'euros, bonus compris.

Le jeune milieu offensif de 20 ans, qui était lié avec l'OGCN jusqu'en juin 2029, ne figure pas dans le groupe appelé à jouer contre Le Havre, hier dimanche. L'international algérien (5 sélections) a été autorisé à se rendre en Allemagne pour y amorcer ses tests médicaux. Le joueur né et formé à Lille, où il n'a jamais joué avec les pros avant de rejoindre Nice en 2022, s'engagera dans la foulée sur un contrat de cinq ans.

MC ALGER

Le guinéen Alhassane Bangoura engagé

Le Mouloudia d'Alger, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé samedi le recrutement officiel du jeune milieu offensif guinéen, Alhassane Bangoura (20 ans), en provenance du club guinéen FC Milo. "Welcome Alhassane Bangoura" a écrit la Direction mouloudéenne au bat d'une photo du joueur, arborant fièrement le maillot Vert et Rouge du club champion d'Algérie en titre. "Notre nouvelle recrue se

trouve actuellement en regroupement avec la sélection guinéenne (A), qui affrontera notre équipe nationale le 8 septembre prochain, dans le cadre des éliminatoires de la prochaine Coupe du monde" a-t-on détaillé de même source. Au Mouloudia, Alhassane Bangoura évoluera aux côtés de son compatriote Mohamed Saliou Bangoura : un avant-centre de 21 ans, auteur d'une excellente saison avec "Le Doyen" l'an dernier.

Par ailleurs, le Mouloudia a annoncé le départ de son milieu récupérateur Akram Bouras, transféré dernièrement avec le club bulgare Levski Sofia. "Nous remercions Bouras pour les services rendus au club, en lui souhaitant bonne chance pour la suite de sa carrière. Il n'a pas passé qu'une seule saison au club, mais il a marqué les esprits par son comportement exemplaire".

JS KABYLIE : Messaoudi arrive, Ignatev s'en va

La JS Kabylie, sociétaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé samedi avoir trouvé "un accord final" avec le club turc de Bandirmaspor "concernant le transfert de l'attaquant Billel Messaoudi", qui est attendu incessamment à Tizi-Ouzou pour signer son contrat. De son côté, le joueur a posté quelques photos sur les réseaux sociaux, le montrant à l'aéroport international d'Istanbul, passeport et bagages à la main, s'apprêtant à rentrer en Algérie,

pour finaliser ce transfert. Pour le moment, aucun détail n'a filtré concernant les modalités de ce transfert, ou la durée du contrat qui sera bientôt signé par ce joueur de 27 ans, ayant déjà porté les couleurs de plusieurs clubs locaux. Né le 21 décembre 1997 à Kadiria, dans la wilaya de Bouira, Messaoudi a fait ses débuts professionnels en 2017, à l'USM Alger, avant de rejoindre la JS Saoura (2017-2021), puis le WA Tlemcen (2018-2019). Par la suite, il a

embrassé une carrière à l'étranger, commençant par le KV Courtrai, en Belgique, puis le SK Goztepe en Turquie, avant de s'engager avec Bandirmaspor, club à partir duquel il vient de rejoindre la JSK, avec l'ambition de relancer sa carrière. Par ailleurs, la JSK a annoncé le départ officiel de son désormais ex-attaquant russe, Ivan Ignatev, transféré vers le club russe le FC Orenburg.

Championnat d'Afrique masculin de Volley-ball (U16)

L'Algérie se qualifie au mondial 2026

La sélection algérienne masculine de volley-ball des moins de 16 ans (U16) a décroché sa qualification au Mondial 2026 de la catégorie, en battant l'équipe marocaine sur le score de 3 sets à 2 (25-13, 22-25, 25-18, 22-25, 15-10), en match de classement pour la troisième place du Championnat d'Afrique des nations, disputé vendredi soir à Tunis. La finale du tournoi oppose ce samedi (18h00), la Tunisie tombeuse de l'Algérie (3-2), à l'Égypte vainqueur contre le Maroc (3-0). La deuxième édition du championnat du monde masculin U17 se disputera à Doha (Qatar) du 19 au 29 août 2026, et réunira 24 équipes issues de toutes les confédérations sportives.

FC Barcelone : Fermin Lopez hésitant

Chelsea fait tout son possible pour recruter le milieu offensif de 22 ans, après avoir laissé passer l'ancien joueur vedette de La Masia, Xavi Simons, chez son rival londonien, Tottenham Hotspur. Chelsea a intensifié ses efforts pour recruter Fermin en début de semaine, en soumettant une offre initiale à Barcelone. Celle-ci a été refusée, les Catalans, qui souhaitent conserver les services de l'international espagnol, demandant 90 millions d'euros pour une vente en cette fin d'été. Barcelone ne souhaite absolument pas vendre Fermin, mais s'il demande à partir, le club sera ouvert à un accord avec Chelsea, mais uniquement à ses conditions. Son départ résoudrait leurs problèmes d'enregistrement et ouvrirait également la porte à une éventuelle signature tardive. Selon MD, Fermin -

qui devrait faire une déclaration publique concernant son avenir prochainement - ne souhaite pas quitter Barcelone pour le moment, même si des proches espèrent le voir rejoindre Chelsea, les conditions économiques et sportives étant jugées très attractives. Par ailleurs, Sport rapporte que Barcelone s'inquiète de plus en plus du manque de clarté sur la situation. Il reste moins de 72 heures avant la clôture du mercato estival, et pourtant, personne au sein du club ne sait avec certitude si Fermin restera ou partira. Pour l'instant, l'évolution de la situation concernant Fermin reste incertaine. Il joue actuellement à Barcelone, mais d'ici mardi, il pourrait très bien rejoindre Stamford Bridge sous les couleurs de Chelsea, même si cela reste à clarifier.

Angleterre : Chelsea et Manchester United, vainqueurs

Au fond du trou mercredi, Manchester United s'est donné de l'air samedi avec une première victoire acquise in extremis contre Burnley (3-2), dans une 3^e journée de Premier League parasitée par des polémiques arbitrales durant le derby entre Chelsea et Fulham (2-0). Sunderland avec ses Français a renversé Brentford (2-1), Jack Grealish a porté Everton vers la victoire contre Wolverhampton (3-2) et Tottenham a chuté pour la première fois de la saison contre Bournemouth (1-0). En fin de journée, Newcastle a été tenu en échec par le promu Leeds (0-0) sous les yeux de sa recrue, l'avant-centre allemand Nick Woltemade. L'entraîneur Ruben Amorim a obtenu à Old Trafford la réaction espérée, trois jours après l'élimination choc en Coupe de la Ligue contre Grimsby (2-2, tab 12-11), équipe de quatrième division. Mais la victoire de Manchester United a été acquise dans la douleur (Burnley a égalisé deux fois) et dans le temps additionnel, sur un pénalty de Bruno

Fernandes (90e+7). Les "Red Devils" ont joué avec passion, intensité et un allant offensif indéniable, matérialisé par de nombreuses occasions créées, un "csc" de Josh Cullen après une tête de Casemiro (27e, 1-0) et le premier but de Bryan Mbeumo en championnat sous ses nouvelles couleurs (57e, 2-1). La défense, en revanche, a connu des passages à vide, comme contre Arsenal (défaite 1-0) et Fulham (1-1). Lyle Foster a été laissé trop seul dans la surface (55e, 1-1) et Jaidon Anthony a profité d'un ballon mal capté par le gardien Altay Bayindir (66e, 2-2), décidément très fébrile. Le derby de l'ouest londonien entre Chelsea et Fulham (2-0) s'est enflammé autour de décisions arbitrales particulièrement controversées, à chaque fois à l'avantage des "Blues". Fulham s'est d'abord vu souffler un but, celui du jeune Josh King au bout d'une belle contre-attaque (20e), par l'arbitre qui a vu une faute préalable d'un coéquipier, VAR à l'appui.

France : Le PSG étrille Toulouse

Un rodage, et lequel ? Les Parisiens champions d'Europe et de France ont étrillé Toulouse au Stadium (6-3) et pris provisoirement la tête de la Ligue 1 samedi pour la 3^e journée, démontrant leur détermination à repartir sur les mêmes bases que la saison dernière. Contre une équipe qui avait aussi gagné deux fois en deux matches, l'entraîneur parisien Luis Enrique avait prédit un match "serré", mais lui-même semble avoir sous-estimé la rapidité de son équipe à retrouver son niveau de la saison dernière, après de courtes vacances. Spectaculaire match, riche en buts des deux côtés, mais serré il ne le fut pas. En un petit quart d'heure, Paris menait déjà 3-0 et avait stupéfait un stade pourtant bouillant. Il faut dire que le petit milieu portugais Joao Neves avait accompli un rare exploit, un doublé de retournés acrobatiques (7e, 14e). Le deuxième, placé hors de portée de Guillaume Restes dans le petit filet, était encore plus beau que le premier, dévié. Bradley Barcola ou encore Nuno Mendes se sont esclaffés, incrédules. Ils n'avaient pas encore vu le troisième but du "petit prince", une lucarne splendide sur une frappe lointaine, bien plus tard (78e). Barcola a lui aussi fait preuve de talent en marquant son premier but de la saison, avec son habituelle course échevelée sur l'aile gauche conclue par un pointu vers le petit filet opposé (9e). Le

tableau s'améliore encore avec le but sur pénalty d'Ousmane Dembélé, après son raté dans le même exercice contre Angers la semaine dernière. Cette fois, son tir à ras de terre était bien senti et inarrêtable. Et Dembélé a conforté son statut de tireur attiré cette saison en inscrivant un deuxième pénalty en début de deuxième période (51e).

LE REMPART CHEVALIER ?

De quoi décourager les Toulousains, qui entre-temps avaient pourtant eu leurs moments à eux. A 4-0, les supporters de Toulouse poussaient toujours, pas tant sans doute parce qu'ils y croyaient que par la conscience qu'un but de leur équipe serait un bonus contre cette équipe injouable. Et à la 37^e minute, Charlie Creswell les a récompensés en reprenant au deuxième poteau un corner mal repoussé par la défense parisienne. Ensuite, le match devint un peu fou, avec un pénalty concédé par le PSG en toute fin de première période. Lucas Chevalier s'interposa devant Frank Magri avant qu'Eric Wattelier ne le donne à retirer parce qu'un Parisien avait franchi la ligne trop tôt. Aussi fou que le doublé sur bicyclette de son coéquipier, Chevalier réalise un deuxième arrêt sur pénalty, cette fois face à Christian Casseres !



ESPAGNE

Le Real Madrid en tête de la Liga

Surpris sur un corner repris du dos par le buteur kosovar Vedat Muriqi (18e, 1-0), le club madrilène (1er, 9 points) a marqué deux fois en l'espace de deux minutes (37e, 38e) grâce au jeune turc Arda Güler et au Brésilien Vinicius Junior. Cette troisième victoire de la saison permet aux Merengues de s'emparer provisoirement de la première place, en attendant les résultats dimanche du FC Barcelone (3e) face au Rayo Vallecano (11e) et de Villarreal (2e) contre le Celta Vigo (17e). Décisif lors des deux premières journées, l'attaquant français Kylian Mbappé a connu une soirée frustrante en voyant ses deux buts refu-

Mené 1-0, le Real Madrid de Kylian Mbappé a renversé Majorque (2-1), samedi au stade Santiago Bernabéu, pour poursuivre son sans-faute en Liga et prendre provisoirement la tête du championnat espagnol.

sés pour hors-jeu (7e, 45e). "Que Kylian n'ait pas marqué aujourd'hui ne m'inquiète pas du tout, parce qu'il va continuer à marquer comme il l'a fait jusqu'ici", a déclaré son entraîneur Xabi Alonso. "Il est passé très proche aujourd'hui. Il a eu plusieurs occasions et son attitude est très bonne. Il ne lui a manqué que quelques millimètres pour être en position réglementaire, et je suis sûr qu'il va se montrer plus efficace lors des prochains matches", a ajouté le technicien basque. Arda Güler pensait également s'offrir un doublé, mais sa deuxième réalisation a été annulée pour une main involontaire après intervention de l'arbitrage vidéo (55e). Les Majorquins auraient pu égaliser en seconde période, sans un sauvetage sur sa ligne du latéral madrilène Alvaro Carreras (65e).

L'ATLÉTICO TOUJOURS À L'ARRÊT

Incapable de s'imposer sur la pelouse d'Alavés (1-1), samedi, l'Atlético Madrid d'Antoine Griezmann a lui enchaîné un troisième match consécutif sans victoire en Liga et perdu de nouveaux points dans la course au titre. Les Colchoneros (14e, 2 points), pourtant bien lancés par l'Argentin Giuliano Simeone (7e), ont concédé un deuxième nul d'affilée et pourraient déjà se retrouver à sept longueurs de leurs

rivaux au terme de cette troisième journée. Dans les autres rencontres de samedi, le promu Oviedo (14e, 3 points), de retour en Liga 24 ans après sa dernière saison dans l'élite, a signé sa première victoire (1-0) face à la Real Sociedad (15e, 2 points) et le Séville FC (12e, 3 points) a infligé une troisième défaite de rang à Gérone (2-0), nouvelle lanterne rouge.

KONATÉ ARRIVE À LA «CASA BLANCA»

Face aux inquiétudes persistantes au Real concernant le statut à long terme d'Antonio Rüdiger dans la capitale espagnole, Konaté est la cible numéro 1 du géant de la Liga. Ce dernier est en pourparlers de prolongation de contrat dans la Merseyside depuis début 2025, son contrat actuel expirant à la fin de la saison 2025/26, et la direction du club souhaite une réponse avant fin août. Liverpool cherche désespérément à éviter un départ gratuit de Konaté en 2026, mais c'est ce que le Real Madrid envisage pour lui. Selon les dernières informations du Daily Mirror, Liverpool a désormais admis sa défaite quant à sa capacité à conserver Konaté, la star française ayant accepté l'offre présentée par le Real Madrid à ses représentants. Le Real Madrid pourra officiellement entamer les négociations en janvier, mais il restera dans l'effectif d'Arne Slot, aucune indemnité de transfert ne devant être versée avant la date limite du 1^{er} septembre. Liverpool voulait 35 millions de livres sterling pour lui vendre Konaté, mais le Real Madrid n'ayant pas voulu payer plus de 21 millions de livres sterling, l'accord a échoué.

LES MOTS CROISÉS

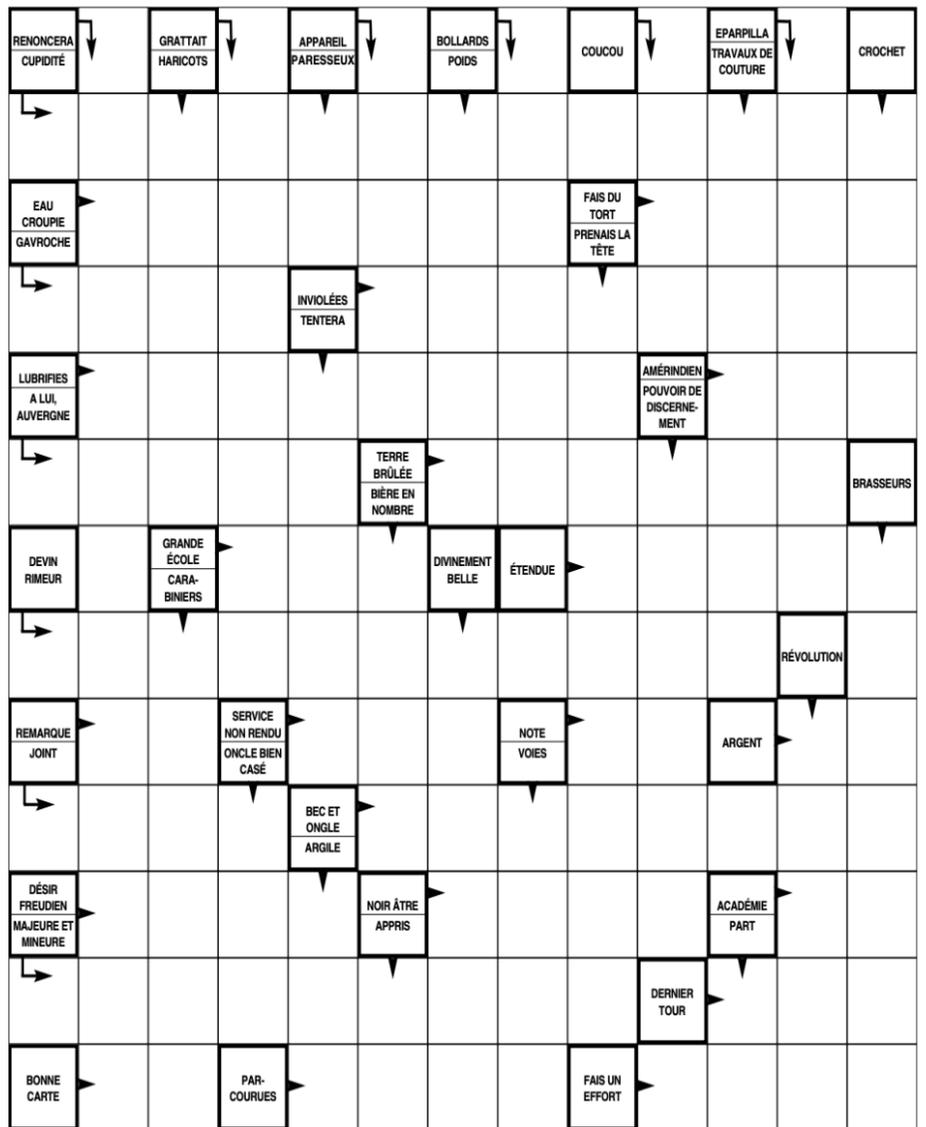
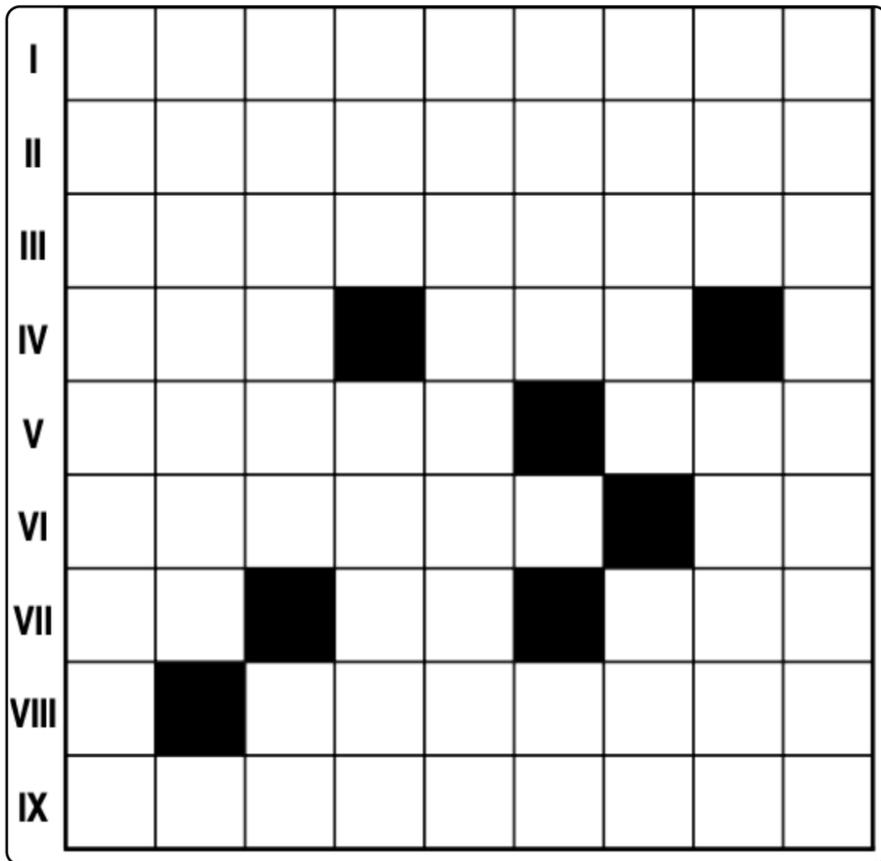
LES MOTS FLÉCHÉS

HORIZONTALEMENT

I. Il monte les étage en roulant. II. Musulmane du temps jadis. III. Ils veulent maintenir la Terre Promise en l'Etat. IV. Remué. Rappel. V. Salpêtre. Prénom féminin. VI. Prendre du liquide. Difficulté. VII. Paire romaine. Négation. Absorbés. VIII. Aster à fleurs bleues. IX. Abandonnez.

VERTICALEMENT

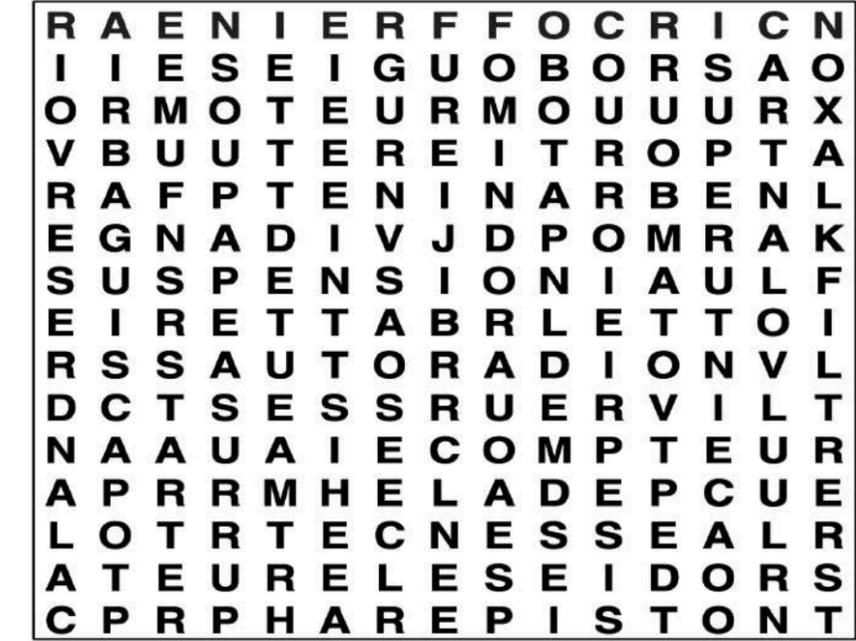
1. Capital. 2. Singe-écureuil. 3. Cassa la croûte. Arboricole. 4. Molécule vitale. Lieux de réunion pour adeptes du crochet. 5. Lieux de traites. 6. Grand club de foot. 3ème sous sol. 7. Preuve de noblesse. Loup de mer. 8. Un à New York. Arcade. 9. Remâchez.



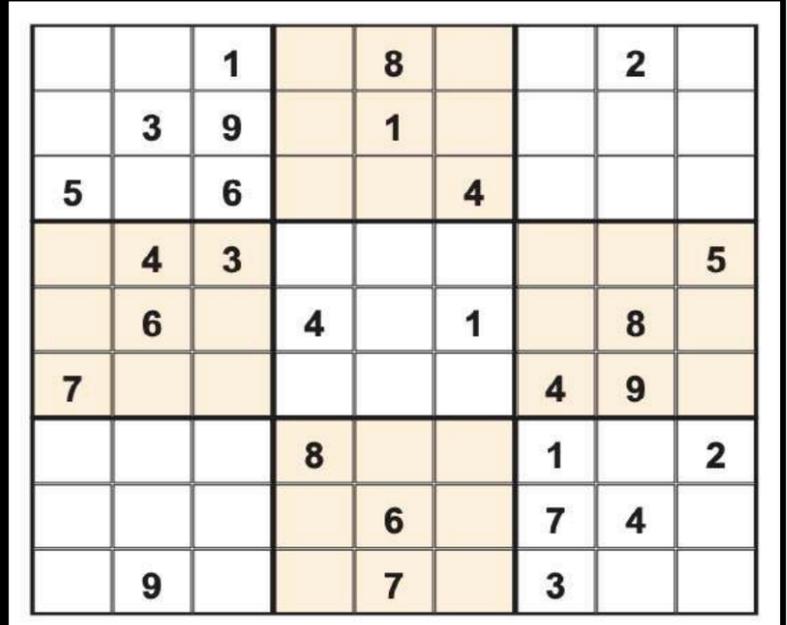
MOTS MÊLÉS

Le mot-mystère est : délicieux

- AIRBAG
- AUTORADIO
- BATTERIE
- BOUGIE
- CALANDRE
- CAPOT
- CARTER
- CEINTURE
- CHASSIS
- COFFRE
- COMPTEUR
- COURROIE
- CRIC
- DIESEL
- ENJOLIVEUR
- ESSENCE
- FILTRE
- FREIN
- FUMÉE
- KLAXON
- LIVREUR
- MOTEUR
- PÉDALE
- PERMIS
- PHARE
- PISTON
- PNEU
- PORTIÈRE
- RADIATEUR
- RESERVOIR
- RIVET
- SOUPAPE
- STARTER
- SUPER
- SUSPENSION
- TAMBOUR
- TOLE
- TRAPPE
- VIDANGE
- VITESSE
- VOLANT



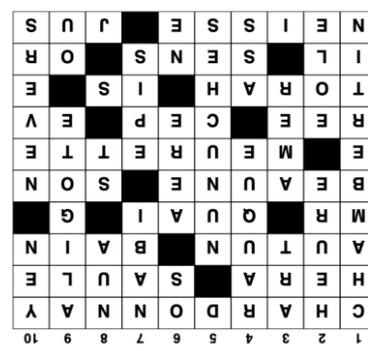
SUDOKO



SOLUTION LES MOTS FLÉCHÉS



SUDOKO - LES MOTS CROISÉS



HOMMAGE

Dahmane El Harrachi, une voix intemporelle du chaâbi

Décédé le 31 août 1980, Dahmane El Harrachi reste l'une des grandes figures de la chanson chaâbi. Auteur de *Ya Rayah*, devenu un hymne universel, il a marqué des générations par des textes inspirés de l'exil et de la vie quotidienne. Son héritage continue d'influencer la scène musicale en Algérie et au-delà.

■ Samy Terki

Le 31 août 1980, l'Algérie perdait l'un de ses plus grands chanteurs de chaâbi : Dahmane El Harrachi. Plus de quarante ans après sa disparition, sa voix résonne toujours dans les ruelles d'Alger, dans les cafés populaires et dans la mémoire de plusieurs générations. Ses textes profonds et ses mélodies authentiques demeurent une référence du patrimoine musical algérien. De son vrai nom Abderrahmane Amrani, il est né en juillet 1926 à El Harrach, un quartier populaire d'Alger qui lui donnera son surnom. Très jeune, il se tourne vers la musique et s'imprègne de l'univers du chaâbi, ce genre qui mêle poésie andalouse et rythmes populaires. Comme beaucoup d'Algériens de son époque, il connaît l'exil et s'installe en France dans les années 1950. À Paris, il fréquente les cafés de la Goutte-d'Or et de Barbès, lieux de rencontre des travailleurs immigrés. C'est dans cet environnement qu'il compose ses chansons, inspirées par la « condition » des immigrés, la nostalgie du pays natal et les tourments de l'exil. Sa chanson la plus connue, *Ya Rayah*, est devenue un hymne universel. Elle évoque le voyage, l'éloignement et le destin incertain de celui qui quitte sa terre. La



reprise de *Ya Rayah* par Rachid Taha dans les années 1990 a redonné une nouvelle vie à cette œuvre et a fait découvrir Dahmane El Harrachi à un public international. Mais *Ya Rayah* n'est qu'un exemple. Des chansons comme « Ghir Khoudouni » ou « El Barah » abordent les réalités sociales, les épreuves du quotidien et les émotions humaines. Avec des mots simples et une observation fine, Dahmane El Harrachi a donné au chaâbi « une dimension universelle ». Discret, peu attaché à

la gloire médiatique, il a su imposer son authenticité. Sa voix chaude et vibrante, immédiatement reconnaissable, a marqué de nombreux artistes qui continuent de s'en inspirer. Chaque année, l'anniversaire de sa disparition rappelle le rôle qu'il a joué dans l'histoire du chaâbi. Il a chanté la vie, l'exil, la douleur, mais aussi l'espoir et la résilience. Aujourd'hui, Dahmane El Harrachi fait partie intégrante du « patrimoine culturel » algérien. Ses chansons, transmises de génération en géné-

ration, continuent d'être écoutées et reprises. Son « œuvre » est un lien entre passé et présent, entre ceux qui ont connu l'exil et les jeunes qui redécouvrent le chaâbi. Aujourd'hui, Dahmane El Harrachi est considéré comme une figure majeure de la musique algérienne et maghrébine. Ses chansons, toujours diffusées et reprises, constituent un « héritage culturel » qui continue d'influencer la scène musicale et de nourrir la mémoire collective.

S.T.

PATRIMOINE CULTUREL

Le Festival du costume traditionnel met à l'honneur le caftan algérien

Le ministre de la Culture et des Arts, Zouhir Balloulou, a inauguré hier, au palais des Raïs Bastion 23 à Alger, la 7^e édition du Festival culturel national du costume traditionnel. Placée sous le slogan « Le caftan algérien, un patrimoine à la mesure de l'identité », la manifestation, qui se poursuit jusqu'au 2 septembre, met en valeur l'histoire et la richesse de ce vêtement millénaire. L'événement vise aussi à encourager la formation dans la couture et la broderie, afin de préserver un savoir-faire transmis de génération en génération. Après avoir visité l'exposition, le ministre a salué la qualité des travaux présentés par les chercheurs et artisans. Il a rappelé que ce festival joue un rôle essentiel dans la préservation et la transmission de l'histoire du caftan, dont les origines remontent au Xe siècle. « Ce travail académique, fruit d'efforts conjoints, confirme l'ancrage profond de ce patrimoine dans les racines historiques du pays », a-t-il déclaré, soulignant également les démarches entreprises pour inscrire cet art au patrimoine immatériel de l'UNESCO. Le ministre a qualifié cette exposition d'« inédite », la considérant comme une première dans l'histoire de l'habit traditionnel algérien. Il a mis en avant l'importance de l'atelier de restauration du caftan mis en place à cette occasion, un outil indispensable pour assurer la conservation de cette tenue et d'autres éléments du patrimoine vestimentaire national. Évoquant la dimension plus large du patrimoine immatériel, il a rappelé que le processus de classement international concernait également les bijoux et habits berbères, le karakou et les vêtements sahraouis targuis. « Le classement du patrimoine immatériel ouvre la voie à une reconnaissance internationale », a-t-il affirmé, insistant sur leur rôle central dans l'histoire nationale, depuis la dynastie rostémide. Il a par ailleurs souligné l'importance de la journée d'étude prévue dans le cadre du festival. Selon lui, les recommandations qui en découleront doivent être intégrées dans la vie socioculturelle, afin d'avoir un impact concret sur la société et sur l'économie. La commissaire du festival, Faiza Riache, a insisté de son côté sur l'ingéniosité de la femme algérienne qui a transformé « le caftan d'habits de sultans à une tenue populaire », appelant à renforcer la contribution de toutes les parties pour valoriser ce patrimoine culturel immatériel. La cérémonie d'ouverture s'est conclue par un défilé de mode mettant en lumière différents styles de caftans. Des hommages ont été rendus à la cheffe Shahrzad, au styliste constantinois Foued Azzi et au collectionneur et chercheur franco-algérien Samy Fergoug.

MUSÉES ET BASTION 23 : Des espaces d'initiation aux arts et au patrimoine

Du Théâtre national algérien aux musées en passant par le Bastion 23, les institutions culturelles multiplient les initiatives pour sensibiliser les jeunes générations aux arts et au patrimoine. Dans les salles du Musée national du Bardo, une dizaine d'élèves de l'école primaire El Amel d'Alger observent des poteries préhistoriques. Guidés par leur institutrice et un conférencier, ils « découvrent » l'histoire à travers des objets. Un enfant interroge : « Madame, comment ils ont fait pour dessiner sur la pierre ? » Une question simple qui résume l'objectif des visites pédagogiques : éveiller la curiosité et former les citoyens de demain. Pour Abdelaâli Touil, conservateur en chef, « les musées sont un prolongement de l'école car la visite pédagogique des musées est inscrite dans le programme scolaire ». Il rappelle que les élèves et leurs enseignants sont accueillis gratuitement, grâce à une convention avec le ministère de l'Éducation. Chaque année, des milliers d'enfants participent à des visites et à des ateliers pratiques, poterie, dessins rupestres, tatouages traditionnels. Le musée va même à la rencontre du public grâce à une « valise muséale » qui transporte expositions et ateliers dans les écoles. Au Bardo, 3.415 écoliers ont été reçus au premier semestre 2024, et 2.759 au second. Pour la première moitié de l'année en cours, déjà 2.015 élèves ont été accueillis, auxquels s'ajoutent près de 300 enfants ayant participé aux ateliers pédagogiques. Ces visites en petits groupes permettent une immersion dans l'histoire à travers bijoux, poteries ou reconstitutions. Le conservateur note aussi un regain d'intérêt : « Nous avons remarqué ces dernières années que les Algériens, lorsqu'ils découvrent quelque chose ne s'en lassent pas. Prenons

l'exemple de La Casbah : longtemps délaissée, elle est aujourd'hui assaillie par des visiteurs... C'est devenu un fléau positif ». Les réseaux sociaux ont contribué à ce retour vers le patrimoine. De plus en plus de familles viennent désormais en visite au Bardo et aux autres musées. L'initiative des Nuits des musées, qui ouvre les portes jusqu'à minuit en été, attire des centaines de visiteurs dans une ambiance conviviale, avec ateliers pour enfants. Au Palais des Raïs - Bastion 23, Mahfoud Limam, chef du département animation, explique : « Nous montrons pourquoi le Bastion 23 a été construit, par qui et dans quel but. Les enfants découvrent l'architecture, mais aussi la vie qui animait ces lieux ». Des ateliers de dessin et coloriage complètent la visite. Samira, une mère rencontrée sur place, témoigne : « Aujourd'hui, ils m'ont parlé de La Casbah, de pêcheurs, de canons... J'ai compris qu'ils avaient voyagé dans le temps, sans quitter la ville ». L'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger déploie aussi des actions hors des lieux classiques : plages, forêts, jardins ou cités. Selon Imane Achour, chargée d'animation, « nous avons lancé une caravane avec un clown, une troupe de zorna et de jeunes artistes. C'est une façon ludique de faire vivre la culture ». Le Théâtre national algérien (TNA) a, de son côté, lancé il y a trois ans le théâtre Hdidouane pour enfant. Pour son directeur artistique Djamel Guermi, il s'agit de « détecter les jeunes talents, les encadrer et les accompagner dans un programme professionnel basé sur des objectifs précis ». Les ateliers encadrés par Nidhal El Djazairi et d'autres enseignants spécialisés proposent interprétation, chorégraphie, musique et écriture dramatique. Plus d'une vingtaine de jeunes ont déjà bénéficié de

ce dispositif. Depuis 2017, le TNA organise aussi des formations en art dramatique, accueillant des étudiants et des passionnés. Des sessions animées par des professionnels tels que Djamel Guermi, Haider Benhassine ou Mohamed Islam Abbes visent à transmettre rigueur artistique et créativité. Le Musée national des antiquités, l'un des plus anciens du continent, développe aussi une pédagogie active. « Nous recevons des enfants dès le primaire dans des ateliers de mosaïque, peinture, dessin ou tissage à qui nous transmettons une expérience vivante de l'histoire », explique Abdenasser Bendou, chargé de communication. Les parents reconnaissent souvent l'apport de ces visites. « Mon fils n'est pas un grand lecteur, mais il a posé une infinité de questions après avoir vu les pièces de monnaie antiques », raconte Kader Bouthouche. D'autres admettent leurs propres lacunes : « Je suis née à Alger et je n'ai jamais visité le Bardo. C'est mon fils qui m'a motivée », confie Nadia. Pour Bendou, le frein reste culturel : « La fréquentation reste faible. Alors que les musées européens ou américains accueillent des millions de visiteurs chaque année, nos musées peinent à séduire. Beaucoup de parents ignorent les programmes proposés aux enfants. L'implication reste faible ». Pour un enseignant, l'enjeu est clair : « Les musées sont des lieux de mémoire et développent l'esprit critique, l'imagination et le sens de l'histoire. Sans culture, il n'y a pas de citoyenneté éclairée ». Le conservateur du Bardo conclut : « L'enfant qui vient au musée avec ses parents n'a pas le même regard que celui qui vient seulement avec sa classe. Le rôle de la famille est essentiel pour transmettre le goût de la culture »

R.C

16



- Alger 29°
- Ouargla 42°
- Oran 30°
- Constantine 41°

1DJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISH.
04:04	12:54	16:42	19:53	21:30

Canicule sur plusieurs wilayas du Nord aujourd'hui

Une vague de chaleur est prévue, aujourd'hui, dans plusieurs wilayas du Nord du pays, indique un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. Cette vague de chaleur affectera, les wilayas d'El Tarf, Béjaïa et Annaba, alors que des orages seront enregistrés sur Skikda, Jijel, M'Sila, Djelfa, Ouled Djellal, Laghouat, El Bayadh, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar, selon le BMS.



Basket / Championnat arabe féminin des clubs :

l'équipe Cosider participera à la compétition en Arabie saoudite

Sept (7) clubs féminins de basketball, dont le représentant algérien Cosider, ont confirmé leur participation à la 26^e édition du Championnat arabe 2025, prévu du 10 au 19 septembre prochain à Al-Madinah Al-Munawarah, en Arabie saoudite, suivant la liste des engagements, dévoilée samedi soir par les organisateurs. Les six autres clubs engagés dans cette compétition sont : Al-Ula (Arabie saoudite), Chabab Al-Fahis (Jordanie), Al-Fatat (Koweït), Al-Karine (Koweït), Sharjah (Émirats arabes unis) et Al-Hala (Bahreïn). La précédente édition, disputée en 2024 en Jordanie, a été remportée par le club local d'Al Fahis, devant la formation saoudienne d'Al Ula, au moment où le représentant algérien, Cosider, avait terminé sur la troisième marche du podium. Par ailleurs, la 37^e édition du Championnat arabe des clubs (messieurs) se déroulera du 25 septembre au 6 octobre à Dubaï (Émirats arabes unis), en présence de seize équipes.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D INFORMATION /Lundi 01^{er} septembre 2025//N° 1150// PRIX 20DA

Assemblée générale de l'ONU

Washington prive 80 responsables palestiniens de visas, l'UE appelle au respect du droit international

L'Union européenne a exhorté samedi les États-Unis à revenir sur leur décision d'interdire l'octroi de visas à des responsables palestiniens, dont le président Mahmoud Abbas, en vue de leur participation à la 80^e Assemblée générale des Nations unies prévue en septembre à New York



La cheffe de la diplomatie européenne, Kaja Kallas, a déclaré à l'issue d'une réunion des ministres des Affaires étrangères à Copenhague : « Nous demandons instamment que cette décision soit reconsidérée, compte tenu du droit international. » Vendredi soir, le département d'État américain avait confirmé avoir « révoqué et refusé » les visas d'environ 80 membres de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) et de l'Autorité palestinienne (AP). Washington justifie cette mesure par ce qu'il appelle la nécessité pour les Palestiniens de « répudier le terrorisme, d'abandonner les actions judiciaires contre Israël devant la CPI et la CIJ, ainsi que de cesser la quête de reconnaissance unilatérale d'un État palestinien ». Cette décision a immédiatement suscité l'indignation de la présidence palestinienne, qui a exprimé son « profond regret et son étonnement » face à une décision jugée contraire au droit international et à l'Accord de siège liant les États-Unis aux Nations unies. Ramallah a appelé Washington à annuler cette mesure et a rappelé son engagement envers les résolutions onusiennes et le processus de paix. L'affaire intervient à quelques semaines d'une assemblée générale où la question de la reconnaissance d'un État palestinien devrait revenir au centre des débats, avec notamment le soutien affiché de plusieurs pays européens, dont la France. À Alger, des observateurs soulignent que ce nouvel épisode confirme la partialité américaine et son alignement systématique sur les positions israéliennes, au détriment des droits légitimes du peuple palestinien. Pour de nombreux diplomates, ce refus de visas constitue une tentative claire d'empêcher la voix palestinienne de se faire entendre au sein de l'ONU, alors même que l'institution doit garantir l'égalité d'accès à ses instances.

La commune d'Akfadou rend hommage à Hadj Ali Zirem

Le collectif des comités de villages et les associations d'Akfadou, en collaboration avec l'APC d'Akfadou, ont organisé, samedi dernier, une cérémonie d'hommage en l'honneur de Hadj Ali Zirem, ancien moudjahid et l'un des premiers infirmiers de l'Algérie indépendante. Au programme : dépôt d'une gerbe de fleurs au monument aux morts de Tiniri, exposition richement documentée retraçant le parcours de Hadj Ali, table ronde et témoignages. Parallèlement, et en référence à son métier, une campagne de dépistage du diabète et de l'hypertension artérielle a été organisée durant cette journée. « Grâce à mon père, nous avons trouvé une grande bibliothèque familiale à la maison depuis notre tendre enfance, ce qui nous a permis de grandir avec l'amour des livres. Ce n'est pas un hasard si tous mes frères, Youcef, Hamza et Mohand Cherif, sont devenus écrivains », a témoigné à cette occasion le journaliste Kamel Zirem, fils de Hadj Ali. « Humaniste et bâtisseur, Hadj Ali Zirem a œuvré sans relâche pour le développement de l'Akfadou et la dignité de ses habitants. Son engagement, son altruisme et son courage font de lui un repère intemporel pour les générations à venir », a déclaré de son côté la cellule de communication de la commune d'Akfadou.

La France interpellée par 20 organisations internationales au sujet des essais nucléaires effectués en Algérie

À l'occasion de la Journée internationale contre les essais nucléaires, vingt organisations internationales ont lancé un appel solennel à la France, vendredi dernier, pour qu'elle assume ses responsabilités concernant les 17 essais nucléaires menés en Algérie entre 1960 et 1966. Coordonnée notamment par la Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires (ICAN), cette tribune réclame quatre mesures concrètes : la reconnaissance officielle des crimes commis, la publication intégrale des archives, la dépollution des sites et la ratification par la France du traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Cette initiative fait suite à une communication restée sans réponse des rapporteurs spéciaux de l'ONU en septembre 2024. Elle témoigne d'une pression croissante de la société civile mondiale pour que la France affronte enfin un passé longtemps occulté. Depuis 2010, seules deux victimes algériennes ont été indemnisées, contre plus de 400 Polynésiens. Une disparité jugée insoutenable par les signataires, qui dénoncent un traitement discriminatoire et une injustice mémorielle flagrante.

Perturbation de l'approvisionnement en eau potable à Béjaïa

Dans un communiqué publié sur sa page Facebook, l'Algérienne des Eaux – unité de Béjaïa a indiqué qu'une perturbation dans l'approvisionnement en eau potable sera enregistrée à partir de dimanche 31 août 2025, en raison de l'arrêt de la station de dessalement d'eau de mer. Les communes touchées sont les suivantes : Akbou, Bouhmza,

Amalou, Beni Maouche, Ouzellaguen, Seddouk, M'Cinsana, Sidi Aïch, El Flay, Tinebder, Tibane, Akfadou, Chemini, Sidi Ayad, Timezrit, Fenaïa Ilmathen, Barbacha, Amizour, Tifra, Adekar, Taourirt Ighil, El Kseur, Oued Ghir, Igzer Ouazirif et Béjaïa. Selon le communiqué, la distribution reprendra dès le retour en service de la station.

Mawlid Ennabawi :

la journée du vendredi chômée et payée

La journée du vendredi 5 septembre 2025, correspondant à la fête du Mawlid Ennabawi, sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, ainsi que des établissements et offices publics et privés, indique hier un communiqué commun du ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale et de la Direction générale de la Fonction publique et de la Réforme ad-

ministrative. « À l'occasion de la fête d'El Mawlid Ennabawi et conformément à la loi n° 63-278 du 26 juillet 1963, modifiée et complétée fixant la liste des fêtes légales, la journée du 12 rabie el aouel 1447 de l'Hégire, correspondant au 5 septembre 2025, est chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques, des établissements et offices publics et privés, ainsi qu'aux personnels des

entreprises publiques et privées, tous secteurs et statuts juridiques confondus, y compris les personnels payés à l'heure ou à la journée », précise le communiqué. Toutefois, « les institutions, administrations, établissements, offices et entreprises précités sont tenus de prendre les mesures nécessaires pour assurer la continuité des services organisés en mode de travail posté », ajoute la même source.